



## **Les milieux humides à la télévision et la radio**

Analyse de la couverture médiatique de la thématique  
« milieux humides » à la télévision et à la radio de 1947 à 2020

**Contribution à la stratégie de CESP 2021-2030**

Communication, éducation, sensibilisation et participation

**Titre :** Les milieux humides à la télévision et la radio, Analyse de la couverture médiatique de la thématique « milieux humides » à la télévision et à la radio de 1947 à 2020

**Auteurs(s) :** Fouillet M. (OiEau)

**Contributeurs :** Berlemont D. (Ramsar France), Caessteker P. (OFB), Clerc S. (OiEau), Macqueron G. (SNPN), Mettoux-Petchimouttou A-P. (OiEau)

**Editeur :** OiEau

**Date de publication :** 03/03/2022

**Résumé :** La couverture médiatique de la thématique « milieux humides » a été étudiée à la télévision et à la radio de 1947 à 2020. L'étude a porté sur les fonds audiovisuels de l'Inatèque et a conduit à l'identification de près de 45 000 émissions diffusées sur la période. La couverture médiatique a été caractérisée sur le plan quantitatif sur la base de plusieurs critères, permettant d'en évaluer l'évolution de 1947 à 2020, les évolutions dans les usages des termes associés aux milieux humides, le rôle joué par les différents médias, et les spécificités par milieu. Une étude approfondie des notices documentaires d'un sous-corpus a également permis d'obtenir des précisions de nature qualitative sur le contenu de ces émissions. Ce travail pourra permettre d'améliorer les pratiques de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation aux milieux humides.

**Mots-clés :** milieux humides, zones humides, télévision, radio, couverture médiatique

**Format :** Rapport

**Identifiant :** OIE/34396

**Langue :** Français

**Couverture géographique :** France-métropolitaine et outre-mer

**URL du document :** <https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Les-milieux-humides-%C3%A0-la-t%C3%A9l%C3%A9vision-et-la-radio-Analyse-de-la-couverture-m%C3%A9diatique-de-la>

**Droits d'usage :** <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

**Droits de diffusion :** Libre

# SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>11</b>
<b>1.1 Mobilisation générale pour les zones humides depuis 1971</b> .....	<b>11</b>
<b>1.2 Les médias, fenêtre et miroir de l'opinion publique</b> .....	<b>11</b>
<b>1.3 Focus sur la télévision et la radio</b> .....	<b>13</b>
<b>2. Matériel et méthodes</b> .....	<b>14</b>
<b>2.1 Périmètre et source des données</b> .....	<b>14</b>
<b>2.2 Collecte des données</b> .....	<b>15</b>
<b>2.3 Caractérisation du corpus complet</b> .....	<b>15</b>
<b>2.4 Analyse quantitative des données</b> .....	<b>16</b>
<b>2.5 Analyse qualitative des données</b> .....	<b>16</b>
<b>3. résultats</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1 Caractérisation du corpus audiovisuel</b> .....	<b>16</b>
3.1.1 Matériel collecté .....	16
3.1.2 Biais de collecte identifiés .....	17
3.1.3 Résultats de l'analyse qualitative .....	19
<b>3.2 Analyse quantitative de la couverture audiovisuelle</b> .....	<b>20</b>
3.2.1 Évolution de la couverture audiovisuelle depuis 1947 .....	20
3.2.2 Évolutions sémantiques .....	22
3.2.3 Chaînes de diffusion des émissions .....	25
3.2.4 Collection, programme et genre des émissions diffusées .....	26
3.2.5 Titre des émissions diffusées .....	28
3.2.6 Effets de l'actualité .....	30
<b>3.3 Analyse qualitative de la couverture audiovisuelle</b> .....	<b>34</b>
3.3.1 Valeur attribuée au milieu humide dans les émissions .....	34
3.3.2 Emplacement dans l'émission .....	35
3.3.3 Périmètre de la séquence .....	36
3.3.4 Sujet de la séquence .....	37
3.3.5 Intervenants .....	39
<b>4. Synthèse et discussion</b> .....	<b>42</b>
<b>4.1 Possibilités offertes par l'Inathèque pour l'étude de la couverture médiatique de la thématique « milieux humides »</b> .....	<b>42</b>
4.1.1 Intérêts et limites de l'Inathèque .....	42
4.1.2 Utilisation de requêtes de recherche .....	42
4.1.3 Analyses qualitative et quantitative .....	43
<b>4.2 Place accordée aux milieux humides à la télévision et à la radio de 1947 à 2020</b> <b>43</b>	
4.2.1 Place accordée dans les émissions .....	43
4.2.2 Rôle des différents médias .....	44
4.2.3 Influence des politiques publiques et de l'actualité .....	45
<b>4.3 Spécificités observées par type de milieu</b> .....	<b>46</b>
4.3.1 Les marais .....	46
4.3.2 Les estuaires .....	46
4.3.3 Les mangroves .....	46

4.3.4	Les tourbières	47
4.3.5	Les milieux alluviaux	47
4.3.6	Les lagunes méditerranéennes	47
4.3.7	Les zones humides et les milieux humides	48
<b>4.4</b>	<b>Pistes pour améliorer les pratiques de communication, éducation, sensibilisation et participation sur les milieux humides</b>	<b>48</b>
4.4.1	S'appuyer sur le lien entre milieux humides et « territoire »	48
4.4.2	Tenir compte des spécificités des différents types de médias	48
4.4.3	Réflexions sémantiques	49
<b>5.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>50</b>
<b>6.</b>	<b>Annexe</b>	<b>51</b>

## Table des figures et tableaux

Figure 1 - zone humide de tête de bassin versant (Limousin). Visible ou invisible ? .....	12
Figure 2 - Exemple de résultats obtenus sur la JMZH .....	13
Figure 3 - composition du fond de l'Inathèque (source : Inathèque) .....	14
Figure 4 - effectif d'émissions diffusées chaque année de 1947 à 2020 (en bleu), et nombre total d'émissions indexées dans l'Inathèque (orange) .....	21
Figure 5 - Graine d'orties .....	22
Figure 6 - effectif d'émissions par requête .....	23
Figure 7 - Présentation de Frédéric le gardian (1965, ©TMDb) .....	23
Figure 8 - effectif annuel d'émissions par requête de 1980 à 2020 (avant 1980, le graphe est peu lisible) .....	23
Figure 9 - part d'émissions diffusée par chaque type de média .....	25
Figure 10 - émissions diffusées par type de média selon la requête .....	25
Figure 11 - Présentation de Cap Sud Ouest (@Aquitaineonline) .....	26
Figure 12 - Martin Mystère .....	27
Figure 13 - nature des médias de diffusion des 5 genres les plus courants. Le genre "série" a été exclu étant donné qu'il est très souvent concomitant des 5 autres. ....	27
Figure 14 - effectif d'émissions par requête pour les 6 genres dominants .....	28
Figure 15 - nuage de mot des 20 mots les plus fréquents dans les titres d'émissions .....	29
Figure 16 - nuage de mots des 20 mots de nature géographique (gauche) ou de désignation des milieux humides (droite) les plus fréquents dans les titres des émissions .....	29
Figure 17 - nuage de mots des 20 mots de nature autre (ni audiovisuel, ni calendaire, ni géographique, ni de désignation des milieux humides) les plus fréquents dans les titres des émissions .....	30
Figure 18 - effectif annuel d'émissions de la requête « zones humides » [G] de 1980 à 2020	31
Figure 19 - moyenne annuelles d'émissions de la requête « zones humides » [G] de 2011 à 2020 .....	31
Figure 20 - émissions de radio annuelles de la requête « zones humides » [G] .....	32
Figure 21 - Effectif d'émissions mensuelles sur les zones humides [G] en 2013, 2014, 2015 et 2018 .....	32
Figure 22 - effectif d'émissions annuelles sur les zones humides [G] de 1990 à 2020 par type de média .....	33
Figure 23 - Effectif d'émissions mensuelles sur les zones humides [G] en 2020 .....	33
Figure 24 - Valeur attribuée au milieu humide selon la requête ayant collecté l'émission (aucune émission dans le sous-corpus pour les lagunes [E]) .....	34
Figure 25 - valeur attribué par type de média .....	35
Figure 26 - place accordée au milieu humide en fonction de la valeur qui lui est attribuée ...	35
Figure 27 - périmètre de la séquence selon le type de média .....	36
Figure 28 - sujet traité par la séquence .....	37
Figure 29 - sujet traité selon la requête de collecte de la séquence .....	37
Figure 30 - sujet traité par la séquence en fonction du type de média de diffusion .....	38
Figure 31 - sujet traité en fonction de la valeur accordée aux milieux humides .....	38
Figure 32 - nature des 114 intervenants identifiés .....	39
Figure 33 - sujet traité selon la requête de collecte de la séquence .....	39
Figure 34 - nature des intervenants par type de média .....	40
Figure 35 - type d'intervenant en fonction du sujet de la séquence .....	40
Figure 36 - évolution de l'effectif d'émissions de la requête « zones humides » [G] en lien avec certains évènements marquants .....	45
Tableau 1 - requêtes de recherches utilisées pour la collecte des données. ....	15
Tableau 2 - émissions collectées par requête .....	16

Tableau 3 - résultats de l'analyse quantitative du sous-corpus.....	20
Tableau 4 - Moyenne annuelle d'émissions pour les requêtes G et F par décade de 1950 à 2020 .....	24
Tableau 5 - Libellés et définition des valeurs possibles des 5 critères étudiés.....	51

# RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Cette étude vise à caractériser la couverture médiatique des milieux humides, afin de contribuer à la stratégie de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation aux milieux humides. Elle se concentre sur la télévision et la radio, pour la période 1947-2020.

## Méthode appliquée pour l'étude

Les notices simplifiées des émissions diffusées à la télévision et à la radio sur la période 1947-2020 ont été collectées sur l'Inathèque à l'aide de requêtes de recherche. Les 8 requêtes utilisées contenaient des termes se rapportant aux différents types de milieu (marais, tourbières, milieux alluviaux, estuaires, lagunes et mangroves) et aux expressions « zones humides » et « milieux humides ».

Les informations collectées (chaîne de diffusion, date de diffusion, heure de diffusion, durée, titre, collection, programme, genre), couplées à la requête ayant collecté l'émission, ont été analysées à l'aide d'un logiciel de tableur afin de caractériser la couverture télévisuelle et radiophonique.

## Émissions sur les milieux humides : différents cas de figure

Après un tri visant à éliminer les émissions collectées en doublon ou les émissions hors-sujet, près de 45 000 émissions ont été collectées sur la période étudiée. Ces émissions contiennent dans leur notice documentaire un ou plusieurs termes de la requête les ayant collectées, ce qui indique qu'elles traitent, évoquent, citent ou montrent un ou des milieux humides. Plusieurs cas de figure existent :

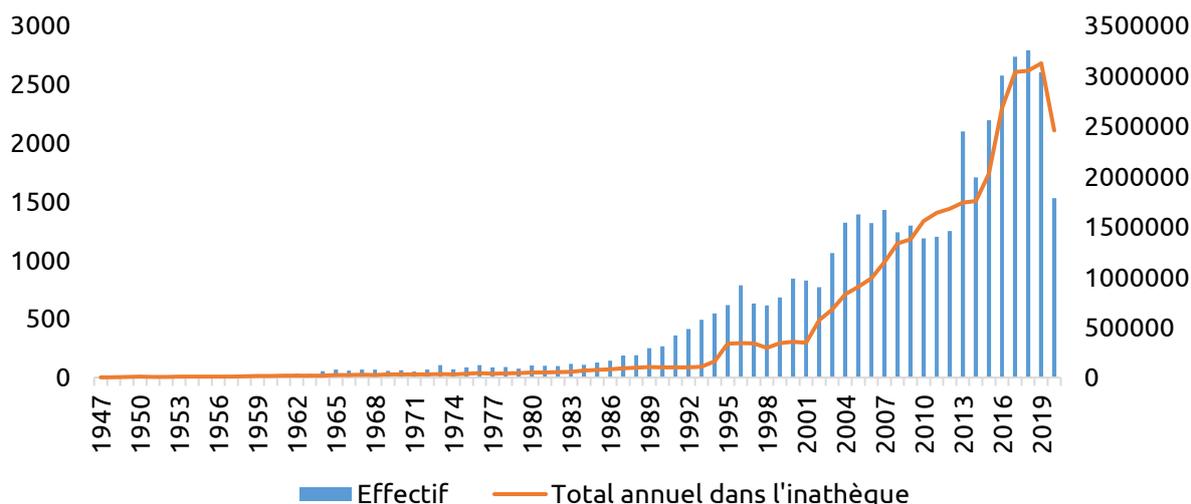
- Les émissions qui traitent le milieu en tant qu'écosystème,
- Les émissions qui traitent le milieu dans sa dimension patrimoniale, territoriale, historique, culturelle, etc.
- Les émissions dans lesquelles le milieu est cité ponctuellement (ex : lieu).
- Les émissions dans lesquelles le milieu est montré sans être cité, mais se retrouve nommé dans les métadonnées.

## Une couverture médiatique croissante, sensible aux actualités fortes

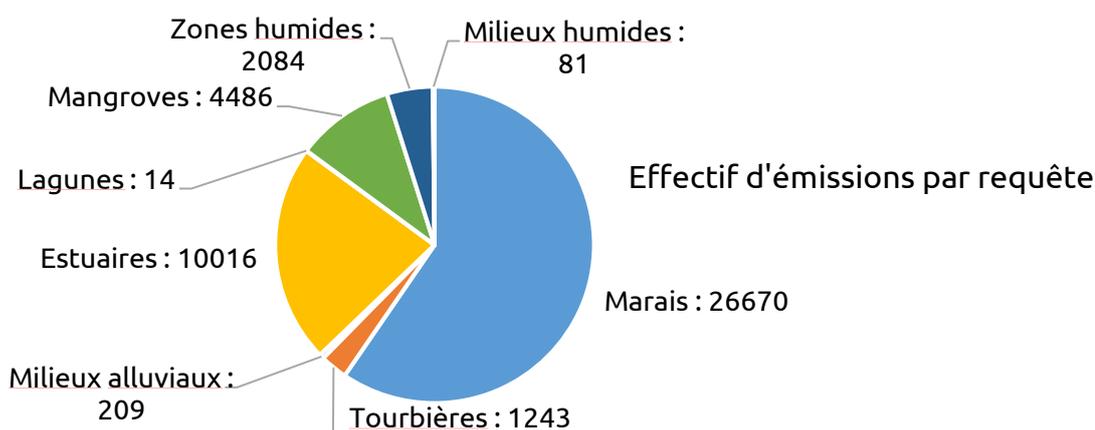
L'effectif annuel d'émissions est logiquement croissant de 1947 à 2020. Sur la période 1985-1995, cette croissance est plus rapide que le fond de l'Inathèque, ce qui témoigne possiblement d'un effet combiné de la ratification de la convention de Ramsar par la France (1986), de différentes lois (ex : loi sur l'eau de 1992), du rapport du préfet Bernard (1994) et du premier plan national d'action (1995-2000). À compter de 2001, la croissance suit globalement la croissance du fond.

L'effectif annuel est sensible aux actualités fortes, mais peut également résulter d'un concours de circonstance. Trois exemples l'illustrent :

- Le pic de 1996 s'explique par la couverture du risque de non renouvellement du label de PNR du Marais Poitevin,
- Le pic de 2013 est un concours de circonstance lié à plusieurs feuilletons ou séries (« les bucherons des marais » notamment) diffusés de nombreuses fois,
- En 2020 la pandémie de Covid-19 a éclipsé le sujet « milieux humides ».



## Un traitement qui varie nettement selon les milieux



Les marais et les estuaires sont les milieux les plus représentés dans le corpus, et représentent plus de  $\frac{3}{4}$  du corpus. Les termes « milieux humides » sont peu utilisés en comparaison de « zones humides » (environ 50 fois moins d'occurrence sur la période). Les mangroves sont le 3<sup>e</sup> milieu le plus présent. Le faible effectif d'émissions concernant les lagunes et les milieux alluviaux témoigne de difficultés méthodologiques :

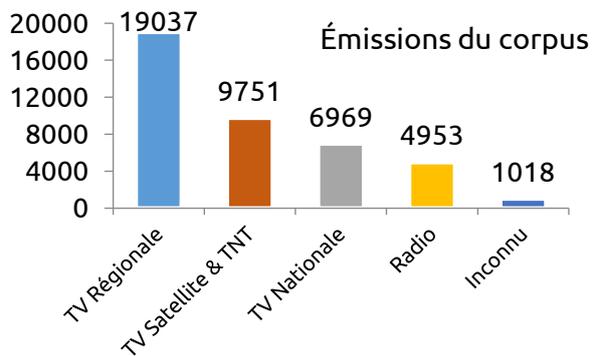
- Le terme « étang » n'était pas intégré à la requête de recherche relative aux lagunes,
- Le terme « mare » a dû être exclu de la requête relative aux milieux alluviaux.

## Le rôle des différents médias

La télévision régionale prédomine en ayant diffusé près de la moitié des émissions du corpus. Il s'agit en premier lieu de journaux télévisés. Tous les aspects de la thématique sont traités, avec une prédominance des sujets liés au patrimoine et aux usages.

La télévision satellite et TNT arrive en seconde position. Elle diffuse de nombreuses séries, télé-réalités notamment, portant sur les usages des milieux humides. Elle diffuse également un grand nombre de dessins animés dont le titre fait référence aux marais (ex : « Le monstre

du marais»). Un faible nombre d'émissions y traite des milieux humides en tant qu'écosystèmes.



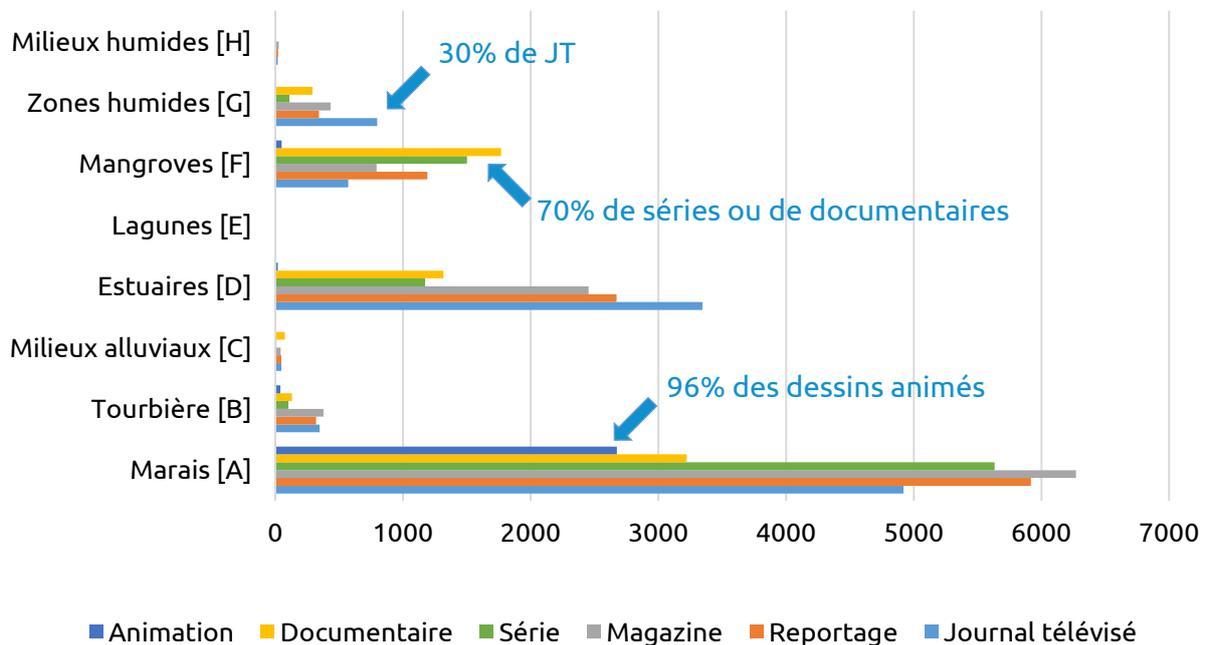
La télévision nationale arrive en 3<sup>e</sup> position. Sa principale particularité est d'être sensible essentiellement aux actualités très fortes. C'est par exemple le cas en 2014 où, en raison de la mort de Rémi Fraisse, un pic d'émissions est visible sur la requête « zones humides ».

Pour finir, la radio diffuse environ 10% des émissions du corpus. C'est le média dont la plus grande proportion d'émissions traite les milieux humides en tant qu'écosystèmes (1

émission sur 2). C'est également le seul média dont le niveau de couverture médiatique s'est maintenu en 2020.

## Type d'émissions selon le milieu

Les différents milieux ne sont pas traités de la même manière : chaque milieu présente un profil qui lui est propre. Le graphique ci-dessous met en évidence 3 exemples de spécificités, sur la base des 6 types d'émissions les plus communs du corpus.



## Vers une amélioration des pratiques de CESP

Les résultats de l'étude visent à améliorer les pratiques de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation aux milieux humides. Trois principales préconisations peuvent être formulées :

- Une grande partie de la couverture médiatique des milieux humides porte sur des aspects patrimoniaux : usages, culture, histoire, identité de territoire, etc. C'est un levier sur lequel s'appuyer vis-à-vis de l'opinion publique.
- Les spécificités des différents médias doivent être prises en compte :
  - La télévision nationale réagit essentiellement aux actualités fortes,
  - La télévision régionale s'intéresse aux actualités locales, et apparaît plus sensible aux événements non exceptionnels. C'est le média qui véhicule le plus la valeur « patrimoniale » des milieux humides auprès des téléspectateurs.
  - La radio apparaît comme le média le plus sensible aux aspects écologiques de la thématique « milieux humides ».
  - La télévision satellite et TNT diffuse beaucoup d'émissions tournées vers les usages récréatifs des milieux humides (chasse, pêche, sport, tourisme, etc.).
- Sur le plan sémantique, le vocable « milieux humides » est très peu utilisé dans les médias en comparaison de « zones humides ». Les autres termes se rapportant aux types de milieux sont ceux qui demeurent les plus utilisés.

Les résultats détaillés sont présentés dans le rapport.

Les données brutes peuvent être obtenues sur demande.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Mobilisation générale pour les zones humides depuis 1971

Près de la moitié des grands sites humides emblématiques de France se sont dégradés de 2010 à 2020 d'après l'enquête décennale réalisée au niveau national<sup>1</sup>. En ce qui concerne les habitats d'intérêt européen, seulement 6% des habitats humides sont en bon état de conservation<sup>2</sup>. Cette dynamique défavorable n'est pas un fait nouveau, puisqu'il est par exemple établi depuis 1994 que la moitié de la surface des zones humides et marais a disparu en France entre 1960 et 1990<sup>3</sup>.

En réaction à ce constat, une mobilisation pour la protection des milieux humides a progressivement émergée et pris de l'ampleur. Sur le plan international, l'adoption de la Convention de Ramsar en 1971 marque un premier pas, sous l'angle de la protection des oiseaux d'eau. En France, les premiers éléments d'une protection apparaissent avec la loi sur la pêche de 1984, la ratification de la Convention de Ramsar en 1986, et la loi sur l'eau de 1992 qui met en place le régime IOTA<sup>4</sup>.

En 1995, un premier plan d'action gouvernemental de sauvegarde et de reconquête des zones humides en France voit le jour. Il crée un observatoire national des zones humides, lance un programme national de recherche sur les zones humides, et conduit à la création de « Pôle-relais » zones humides. En 1997, le 2 février devient la Journée mondiale des zones humides en hommage à la date de la signature de la Convention de Ramsar. À partir de 2001 en France, sous l'impulsion des Pôles-relais, elle est l'occasion de proposer des animations pour encourager la découverte des milieux humides par le grand public.

Cette mobilisation se poursuit depuis. Elle a conduit à l'élaboration d'un dispositif de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation aux zones humides (stratégie de CESP), qui est devenue l'armature des actions d'accompagnement de la société en faveur des milieux humides à l'échelle nationale.

Confirmée par le troisième plan national d'action 2014-2018, la stratégie de CESP s'appuie sur la vision : « En 2030, les zones humides sont appréciées de tous et tous agissent efficacement en leur faveur ». Elle ambitionne donc de modifier les regards portés sur les zones humides, et les comportements à leur égard. Elle vise à la fois le grand public, mais aussi les différentes catégories d'acteurs qui interagissent directement ou indirectement avec les zones humides. À noter que depuis ce troisième plan d'action, l'expression « milieux humides » est préféré à celle de « zones humides » parce que plus englobante.

## 1.2 Les médias, fenêtre et miroir de l'opinion publique

En 2020, 65% des Français interrogés estiment que l'état des milieux humides s'est dégradé au cours des dix dernières années<sup>5</sup>. Alors que la stratégie de CESP est en cours de révision pour la période 2020-2030, et après 50 ans d'action publique en faveur des milieux humides, mieux comprendre et quantifier le regard porté par les français sur les milieux humides est

---

<sup>1</sup> SDES, 2020. [Quelle évolution des sites humides emblématiques entre 2010 et 2020](#). Consulté le 31/03/21.

<sup>2</sup> ONB, [État de conservation des milieux humides naturels](#).

<sup>3</sup> Bernard *et al.*, 1994. [Les zones humides, rapport d'évaluation](#).

<sup>4</sup> Installations, ouvrages, travaux et aménagements.

<sup>5</sup> SDES, 2020. [Les français et la nature : fréquentation, représentations et opinions](#). 4p.

important. Parmi les nombreux facteurs qui contribuent au regard porté sur les milieux humides, le traitement médiatique de la thématique mérite d'être étudié.

Les médias contribuent très fortement à la construction d'une « opinion publique » en portant à connaissance des événements et des sujets, en expliquant et vulgarisant certains faits, en relayant divers opinions, etc. En particulier, comme l'évoquent Gassiat et Verger<sup>6</sup> à propos du changement climatique, ils « donnent à voir l'invisible », permettant ainsi à l'opinion de se construire une représentation de certains objets abstraits ou conceptuels qui ne peuvent pas être observés directement au quotidien. Cette observation s'applique aux milieux humides, considérant que de nombreux français ne côtoient pas quotidiennement ces milieux (à commencer par les citadins), mais également parce que certains milieux humides sont discrets dans le paysage et requièrent des connaissances spécifiques pour être reconnus ou identifiés (Figure 1).



Figure 1 - zone humide de tête de bassin versant (Limousin). Visible ou invisible ?

Étudier la presse écrite et les médias audiovisuels renseigne sur les informations qui participent à la construction d'une opinion publique. Grâce à l'existence d'archives accessibles, il est également possible d'étudier les périodes passées. L'intérêt de cette approche pour étudier l'évolution des représentations associées aux milieux aquatiques a déjà été démontré et mobilisé, par e Flaminio<sup>7</sup>. Le Lay<sup>8</sup> a également étudié les zones humides dans la presse, et identifié 6 mondes lexicaux différents au sein de 159 articles de presse.

En ce qui concerne la stratégie de CESP, l'étude des médias présente plusieurs intérêts : d'une part affiner la connaissance des perceptions et les représentations des milieux humides par les différents acteurs cibles, d'autre part améliorer les actions de communication et de sensibilisation qui interagissent avec les médias.

Un premier travail d'analyse portant sur les médias et les milieux humides a été réalisé en 2020<sup>9</sup> (Figure 2). Il a permis de montrer que la JMZH génère un pic de publications d'articles

<sup>6</sup> Gassiat A., Verger M., 2016. [Le changement climatique et la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans Sud Ouest de 1995 à 2010 ?](#) L'espace géographique. Pp 249-264.

<sup>7</sup> Flaminio S., 2016. [Ruptures spatio-temporelles dans les représentations médiatiques des barrages \(1945-2014\)](#). L'espace géographique. Pp 157-167.

<sup>8</sup> Le Lay Y-F., 2017. [Les zones humides sous presse](#) In Zones Humides Infos n°94. p25 et Le Lay Y-F., 2017. [L'évolution de la représentation et de la perception des zones humides dans l'opinion publique](#) In Pour mémoire, Les zones humides, Un enjeu de politique environnementale. pp66-71.

<sup>9</sup> Fouillet M., 2020. [La couverture médiatique de la journée mondiale des zones humides](#). 33p.

de presse et de diffusion d'émissions sur les milieux humides, particulièrement dans la presse régionale et à la télévision régionale.

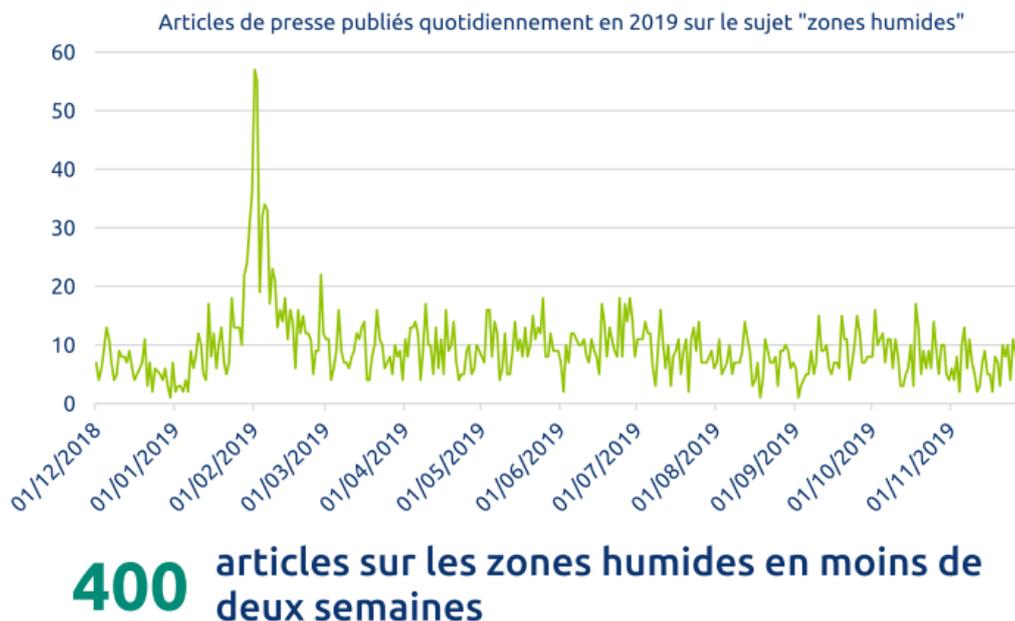


Figure 2 - Exemple de résultats obtenus sur la JMZH

### 1.3 Focus sur la télévision et la radio

La présente étude vise à poursuivre le travail d'analyse engagé sur la JMZH, en étendant le périmètre à l'ensemble de la thématique « milieux humides » et en se focalisant sur la télévision et la radio. Ce périmètre trouve en premier lieu une justification pratique : la collecte de données sur l'activité audiovisuelle depuis l'après-guerre est rendue réalisable grâce à l'existence de l'Inathèque, dont le catalogue de consultation est disponible en ligne. Le dépôt légal rend obligatoire le versement des émissions diffusées, ce qui permet à l'Inathèque d'être relativement complète en comparaison des bases de données de presse écrite.

Par ailleurs, comme l'explique Champagne (1997), la télévision est progressivement devenue le média avec la plus forte influence sur l'opinion. D'une part, elle bénéficie d'une forte confiance de la part des téléspectateurs (« c'est vrai puisqu'on le voit »), et participe donc à forger les représentations. D'autre part, d'après Champagne, elle influence également le traitement médiatique des actualités par la presse écrite, la télévision étant elle-même regardée par les équipes journalistiques des journaux papier : les journaux télévisés déterminent en partie les titres de la presse écrite du lendemain. Ces observations, qui datent de 1997, sont certainement à nuancer sur les deux dernières décennies, compte tenu du développement d'internet et des réseaux sociaux.

L'étude vise donc à caractériser le traitement médiatique de la thématique « milieux humides » à la télévision et à la radio, notamment son évolution au cours du temps, afin de pouvoir en tenir compte dans la mise en œuvre des actions du dispositif CESP à destination des différents publics cibles

## 2. MATERIEL ET METHODES

### 2.1 Périmètre et source des données

L'étude porte sur les médias audiovisuels, c'est-à-dire :

- La télévision régionale,
- La télévision nationale,
- La télévision satellite et la télévision numérique terrestre (TNT),
- La radio.

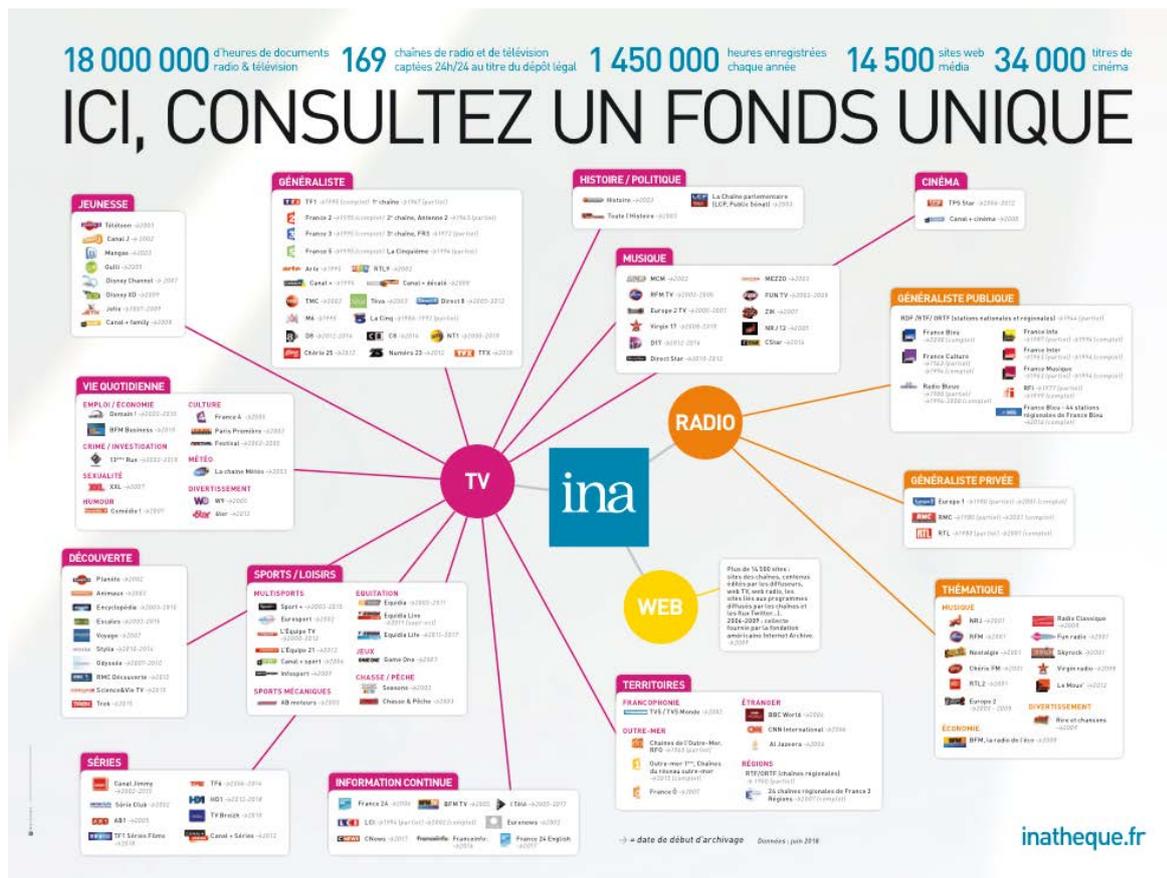


Figure 3 - composition du fond de l'Inathèque (source : Inathèque)

Les données utilisées proviennent de la consultation du catalogue du dépôt légal de l'INA sur l'Inathèque. Ce fonds contient les notices des programmes audiovisuels, versées au titre du dépôt légal imposant à tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur ou importateur de déposer chaque document qu'il édite, imprime, produit, distribue ou importe en France auprès d'organismes habilités à recevoir le dépôt en fonction de la nature du document<sup>10</sup>. Le fonds référence ainsi des émissions (appelées enregistrements) diffusées à partir de 1995 pour les chaînes généralistes, et des années 2000 pour toutes les autres chaînes. La collecte des programmes s'effectue en continue pour 120 chaînes de télévision et de radio (Figure 3).

<sup>10</sup> [FAQ](#), Inathèque [consulté le 28/07/2021]

## 2.2 Collecte des données

La collecte des données a été réalisée les 5 et 6 mai 2021, sur l'ensemble de la base de l'Inathèque, à l'aide de 8 requêtes de recherches prédéterminées (Tableau 1). Les requêtes ont été élaborées sur la base des termes associés aux marais (requête A), aux zones humides (requête G), aux milieux humides (requête H), ainsi qu'aux milieux concernés par les pôles-relais : tourbière (requête B), mares et vallées alluviales (requête C), marais atlantiques (requête D), lagunes méditerranéennes (requête E) et zones humides tropicales (requête F).

Tableau 1 - requêtes de recherches utilisées pour la collecte des données.

Réf	Termes de la requête
Marais [A]	marais, marécage, marécages, "eau stagnante", "eaux stagnantes", polder, polders
Tourbière [B]	tourbière, tourbières, "marais tourbeux"
Mare et alluvial [C]	"prairie humide", "prairies humides", "prairie inondable", "prairies inondables", ripisylve, ripisylves, mare, mares, "forêt alluviale", "forêts alluviales", "annexe hydraulique", "annexes hydrauliques"
Estuaires [D]	estuaire, estuaires, "pré salé", "prés salés", mégaphorbiaie, mégaphorbiaies, casière, casières, slikke, schorre, herbus, "lagunes côtières", "lagune côtière", "marais salants", "marais salant", "marais côtiers", "marais côtier", "marais littoral", "marais littoraux"
Lagunes [E]	"lagune méditerranéenne", "lagunes méditerranéennes", "étang littoral", "étangs littoraux", "étang côtier", "étangs côtiers"
Mangroves [F]	mangrove, mangroves, "forêt marécageuse", "forêts marécageuses", "marais saumâtres", "marais saumâtre", "marais intérieurs", "marais intérieur", "savane inondée", "savanes inondées", "récif corallien", "récifs coralliens", "plaine alluviale", "plaines alluviales"
Zones humides [G]	"zones humides", "zone humide"
Milieux humides [H]	"milieu humide", "milieux humides"

Les termes des requêtes ont été recherchés dans l'ensemble des champs de la base de données (plusieurs dizaines de champs au total, ex : « date de diffusion », « résumé producteur », « générique », etc.)<sup>11</sup>.

Les informations collectées pour chaque émission ont été les suivantes : requête de collecte, chaîne de diffusion, date de diffusion, heure de diffusion, durée, titre, collection, programme, genre. Le type de chaîne a en outre été identifié sur la base de la classification existant dans l'Inathèque.

## 2.3 Caractérisation du corpus complet

Chaque émission, accompagnée de ses métadonnées, a été intégrée dans un tableur comme une ligne. Sur cette base, une caractérisation quantitative du corpus complet a été réalisée grâce à un logiciel de tableur, afin de :

- Dénombrer les émissions collectées, y compris les doublons de collecte et les diffusions multiples,

<sup>11</sup> La liste des champs existants dans l'Inathèque n'est pas fournie.

- Évaluer la complétude des différentes métadonnées, et la possibilité de les analyser.

En complément, une rapide lecture des titres des émissions par requête a été réalisée pour :

- Évaluer la quantité d'émissions hors sujet par requête,
- Corriger les requêtes de collecte ou élaborer des filtres pour améliorer la qualité du matériel collecté (élimination d'émissions hors-sujet),
- Prendre connaissance du matériel collecté par requête.

## 2.4 Analyse quantitative des données

Par la suite, les données ont été analysées par croisement de métadonnées afin d'identifier des similitudes ou des différences au sein des données, à la fois sur le corpus complet et par requête. Les analyses ont porté plus spécifiquement sur :

- L'évolution temporelle de la couverture médiatique, à l'échelle annuelle,
- L'évolution de la sémantique employée, en lien avec les différentes requêtes de collecte,
- Les chaînes de diffusion et les types de médias qu'elles représentent,
- Les collections, programmes et genres des émissions diffusées,
- Le titre des émissions diffusées,
- L'impact de l'actualité sur la couverture médiatique.

## 2.5 Analyse qualitative des données

Afin de compléter l'analyse quantitative des données, une analyse qualitative a été entreprise. Considérant la volumétrie du jeu de données, elle a porté sur un échantillon aléatoire représentant 1% des émissions collectées (soit 444 émissions).

L'ensemble des métadonnées disponibles dans l'Inathèque a été collectée pour chacune de ces émissions. Le résumé et la description des émissions ont été consultés de façon à déterminer 5 critères (Tableau 5) : la valeur attribuée au milieu humide, l'emplacement dans l'émission, la couverture géographique de l'émission, le sujet traité par l'émission, et la nature des intervenants qui s'expriment dans l'émission. Ces cinq critères sont détaillés en Annexe.

Compte tenu de la difficulté de faire preuve d'objectivité dans l'application du critère « valeur attribuée », les valeurs « territoire » et « lieu » ont par la suite été rassemblées en « territoire ou lieu ».

# 3. RESULTATS

## 3.1 Caractérisation du corpus audiovisuel

### 3.1.1 Matériel collecté

Le matériel collecté par les 8 requêtes représente 82074 émissions de télévision ou de radio, avec des différences d'effectifs importantes selon les requêtes (Tableau 2).

*Tableau 2 - émissions collectées par requête*

Requête	Émissions
Marais [A]	31658
Tourbière [B]	1243
Mare et alluvial [C]	24722
Estuaires [D]	17786
Lagunes [E]	14
Mangroves [F]	4486
Zones humides [G]	2084
Milieus humides [H]	81
TOTAL d'émissions	82074

La période de diffusion des émissions s'étend de 1921 (jour inconnu) au 31 décembre 2020, et 37 émissions ne sont pas datées.

Les émissions ont été diffusées par 307 chaînes différentes, pour un total de 501 chaînes référencées dans l'Inathèque (juin 2021).

Les émissions diffusées l'ont été dans le cadre de 6253 collections et 1879 programmes différents, mais 16222 émissions ne sont pas associées à une collection et 61676 émissions ne sont pas associées à un programme. Au total, 83 genres différents s'observent, chaque émission étant étiquetée par 1 à 6 genres.

Les 82074 émissions identifiées correspondent à 48767 titres différents. Ceci s'explique par la présence de doublons, ainsi que par les multiples rediffusions de certaines émissions (cas des dessins animés parfois rediffusés plus d'une centaine de fois), ou encore par le fait que certaines émissions possèdent un titre générique sans qu'il s'agisse de rediffusion.

Les métadonnées se rapportant à l'heure de diffusion et à la durée des émissions présentent des formatages hétérogènes rendant impossible l'analyse de ces paramètres.

### 3.1.2 *Biais de collecte identifiés*

Plusieurs biais ont été observés et ont conduit à la révision des requêtes et des modalités de collecte des données.

- Polysémie des termes de recherche

Les termes utilisés dans les requêtes peuvent avoir plusieurs sens, dont certains n'ont pas de rapport avec la thématique des milieux humides. Cela conduit à collecter des émissions qui n'ont en réalité aucun lien avec le sujet.

Ce biais concerne potentiellement toutes les requêtes, mais il est particulièrement marqué pour la requête Marais [A], en raison d'une utilisation du terme « marais » :

- soit comme nom de famille (« Jean Marais », « Léo Marais », « Jérémy Marais », « Rolanda Marais », nom « Marais » au générique),

- soit à propos du quartier du marais à Paris (« Quartier du marais », « Festival du Marais », « Le marais, quartier le plus fou de Paris »).



En conséquence, parmi les 31658 émissions de cette requête, 4988 émissions ont été identifiées comme hors sujet. Elles ont été exclues de la suite des analyses.

Il est vraisemblable que les résultats incluent d'autres émissions hors-sujet pour des raisons similaires, mais l'effectif qu'ils représentent n'est pas connu. Leur proportion est estimée au 3.1.3.

- Fonctionnement du moteur de recherche

La sélection des émissions sur la base des termes utilisés dans les requêtes peut parfois conduire à des sélections erronées. C'est notamment le cas avec le terme « mare » de la requête Mare et alluvial [C] qui provoque la sélection d'émissions dont les métadonnées contiennent les termes « marée » ou « marées ». Il en résulte que le nombre d'émissions pertinentes au sein des 24722 résultats de cette requête est très faible.



En conséquence, les termes « mare » et « mares » ont été exclus de la requête C. Les émissions collectées sont alors de 209 et non de 24722. La requête est dénommée « milieux alluviaux [C] ».

De plus, la recherche des termes est effectuée dans l'ensemble des métadonnées, ce qui peut conduire à la collecte d'un grand nombre d'émissions lorsqu'un terme est utilisé dans le nom d'une chaîne ou d'un programme. Au moins 3 cas ont été identifiés avec la requête Estuaires [D] :

- La chaîne Nantes Estuaire, dont les 5000 émissions ont été diffusées de 1990 à 2007,
- La chaîne France 3 Pays de la Loire, dont les 2228 émissions du programme « 19 20 Edition Estuaire » ont été diffusées de 2007 à 2017,
- La chaîne France 3 Pays de la Loire, dont les 698 émissions du programme « Météo Estuaire » ont été diffusées de 2007 à 2013.



En conséquence, une nouvelle collecte de la requête a été réalisée pour la chaîne Nantes Estuaire et le programme 19 20 Edition Estuaire en excluant le terme « estuaire ». Les émissions de Météo Estuaire ont été exclues par défaut. Le nombre d'émissions collectées par cette requête est alors de 10016 et non de 17786.

- Rédaction des notices documentaires

Les champs « sommaire », « résumé documentaire » et « résumé producteur » contiennent une description textuelle de l'émission. La rédaction de leur contenu, qui dépend des pratiques de chaque opérateur qui rédige la description, et donc également de ses sensibilités, détermine fortement la sélection des émissions par les requêtes de recherche. S'il s'agit d'un reportage portant sur la vannerie par exemple, et que l'opérateur précise dans la description qu'il se déroule dans un marais, l'émission va être sélectionnée par la requête A, indépendamment de la citation effective du marais.

Par ailleurs, indépendamment des requêtes, il s'avère qu'une petite partie du matériel collecté n'est pas pertinent pour l'étude, pour des raisons diverses. C'est par exemple le cas d'émissions référencées dans l'Inathèque mais n'ayant jamais été diffusées sur une chaîne. Ce biais ayant été détecté tardivement, les émissions concernées n'ont pas été exclues des analyses mais ne représentant qu'un faible effectif.



Il doit être considéré que les émissions identifiées ici traitent de, évoquent, citent ou montrent le milieu humide de la requête qui l'a collecté.

- Collecte d'émissions en doublon

Certaines émissions ont été collectées par plusieurs requêtes. Elles ont été identifiées comme des doublons, de façon à n'être prises en compte qu'une seule fois dans les analyses portant sur l'intégralité des résultats.



Cela concerne 3073 émissions. Lors des analyses globales, une seule occurrence a été prise en compte.

- Rediffusion des émissions

Certaines émissions ont été diffusées à plusieurs reprises à des dates différentes, parfois un très grand nombre de fois (cas de certains dessins animés par exemple). L'identification de ces rediffusions n'est pas réalisable de façon automatique, dans la mesure où certaines émissions possèdent le même titre sans être des rediffusions (cas des journaux télévisés notamment). Au total, les 41728 émissions pertinentes et différentes correspondent à 25159 titres d'émissions différents.



Lors des analyses, chaque diffusion d'émission a été prise en compte, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'une première diffusion ou d'une rediffusion.

Après application de ces corrections, le corpus comporte :

- 49791 émissions,
- Dont 4988 émissions hors-sujet, soit 44803 émissions considérées pertinentes,
- Dont 3073 émissions collectées en doublon, soit 41728 diffusions différentes,
- Qui représentent au moins 25159 émissions différentes.



### 3.1.3 Résultats de l'analyse qualitative

Les 444 émissions ayant fait l'objet d'une analyse qualitative représentent 496 séquences distinctes, dans la mesure où certaines émissions peuvent inclure plusieurs séquences différentes traitant des milieux humides.

La « valeur attribuée au milieu humide » a pu être déterminée pour 302 émissions, soit 68% du total. Elle est indéterminée dans 17% des cas. Dans les 15% restants, l'utilisation du terme identifié par la requête de collecte est hors de propos, c'est-à-dire que le terme ne désigne pas un milieu humide (ex : « dans le quartier du marais »). **Si ce résultat est extrapolé à l'ensemble du corpus, cela signifie qu'environ 6250 émissions supplémentaires sont à considérer hors-sujet**, en plus des 4988 émissions déjà identifiées au 3.1.2. Ces émissions ont été exclues de la suite des analyses qualitatives, qui ont donc porté sur un corpus de 379 émissions, soit 431 séquences.

Les résultats pour les autres critères d'analyse sont synthétisés dans le Tableau 3.

Tableau 3 - résultats de l'analyse quantitative du sous-corpus

Critère d'étude	Identifié	Indéterminé	Hors-propos
Emplacement	72%	19%	9%
Périmètre	77%	23%	-
Sujet	51%	34%	15%
Intervenant	18%	65%	17%

En ce qui concerne « l'emplacement dans l'émission », les cas jugés hors-propos signifient que le milieu humide n'est pas traité par l'émission ou la séquence, mais qu'il est simplement évoqué comme élément de description du lieu (ex : « [...] dont un dans le Marais poitevin en mars 1968 »<sup>12</sup>).

Il en va de même lorsque le « sujet » est hors-propos : le milieu humide est cité comme élément de précision du lieu sans être le sujet de l'émission ni de la séquence.

Pour le critère « intervenant », celui-ci est hors-propos lorsque l'émission n'inclut aucun intervenant. À noter que les cas où il a pu être déterminé concernent 26 % des séquences, mais seulement 17% des émissions (n=66).

## 3.2 Analyse quantitative de la couverture audiovisuelle

### 3.2.1 Évolution de la couverture audiovisuelle depuis 1947

La diffusion de la télévision publique sur les chaînes hertziennes a démarré en 1947. Les quelques émissions relevées avant cette date dans le corpus (n=26) proviennent d'un fonds antérieur à la télévision « Les actualités filmées », qui couvre la période 1940 à 1969, constitué de courts métrages d'actualité qui étaient projetés dans les cinémas avant les films.

De 1947 à 2020, l'effectif annuel d'émissions portant sur les milieux humides est très logiquement croissant sur la période, avec cependant des fluctuations certaines années (Figure 4). L'effectif demeure inférieur à 20 émissions par an jusqu'en 1960, puis augmente légèrement jusque dans les années 80, avant d'accélérer. Les 5 années avec le plus grand effectif sont de 2015 à 2019, avec près de 3000 émissions annuelles (maximum de 2789 en 2018).

<sup>12</sup> [Voir notice de l'exemple.](#)

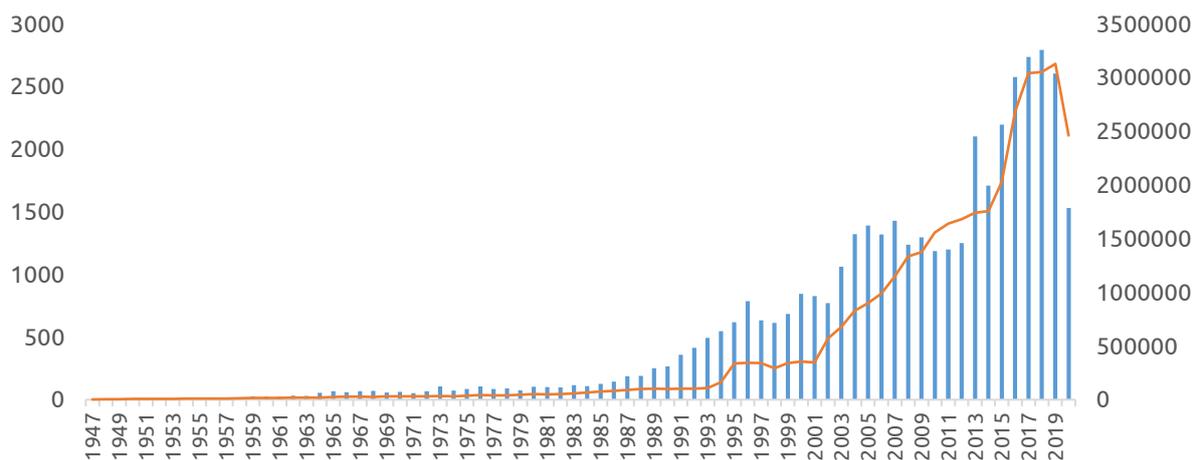


Figure 4 - effectif d'émissions diffusées chaque année de 1947 à 2020 (en bleu), et nombre total d'émissions indexées dans l'Inathèque (orange)

Ces fluctuations sont globalement cohérentes avec l'évolution de l'effectif total d'émissions présentes dans l'Inathèque, mais des anomalies apparaissent. Celles-ci peuvent être mises en évidence par le rapport de l'effectif d'émissions collectées sur l'effectif total d'émissions dans l'Inathèque (qui est en moyenne de 2 pour 1000 sur la période) :

- Au début des années 90, l'effectif d'émissions collectées croît plus vite que l'effectif total, il en résulte un rapport de 3 à 4 pour 1000, avec un maximum en 1993 ;
- À partir de la fin des années 90, l'effectif total croît globalement au même rythme, avec un rapport qui oscille autour de 1 pour 1000 à partir de 2002, mais présente des irrégularités ;
- En 2020, il atteint sa plus faible valeur depuis 1955 avec 0,6 pour 1000.

L'étude des métadonnées des émissions diffusées au début des années 90 ne permet pas d'identifier de facteur expliquant la croissance plus rapide des émissions à cette période. Le ralentissement relatif à l'effectif total à partir de 2002 coïncide avec l'extension de la collecte du dépôt légal aux chaînes du câble, du satellite et de la TNT à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Cela indique que globalement, ces chaînes ont moins tendance à traiter des milieux humides que les chaînes hertziennes.

Contrairement aux résultats de l'étude sur la journée mondiale des zones humides (OiEau, 2020), l'année 2019 n'apparaît que légèrement en retrait par rapport aux autres années. Ce n'est pas le cas de l'année 2020, pour laquelle le nombre d'émissions est presque divisé par deux en comparaison de 2018. Cette forte baisse s'explique en partie par une moindre complétion de l'Inathèque, puisque l'effectif total d'émissions est plus faible que les années précédentes. Toutefois, il est probable qu'il traduise aussi un accaparement des grilles de programmes par la pandémie de Covid-19.

En ce qui concerne les variations en valeur absolue, les années atypiques peuvent s'expliquer par un concours de circonstance, comme par exemple :

- en 1973, première année à dépasser la centaine d'émissions (n=107, contre 51 en 1971 et 68 en 1972), mais cette différence correspond à la diffusion cette année-là de 26 épisodes d'un feuilleton ayant lieu dans le Marais poitevin (Graine d'orties, voir figure) ;
- en 2013, où de nombreux épisodes et bande annonce des « Bucherons des marais » sont diffusés.

Mais elles peuvent aussi s'expliquer par des actualités fortes, comme par exemple :

- en 1996 où de nombreux journaux télévisés évoquent la question du non renouvellement du label du Marais poitevin ;
- en 2020 où une actualité forte (pandémie de Covid-19) a réduit le volume d'émissions diffusées et éclipsé le sujet « milieux humides ».

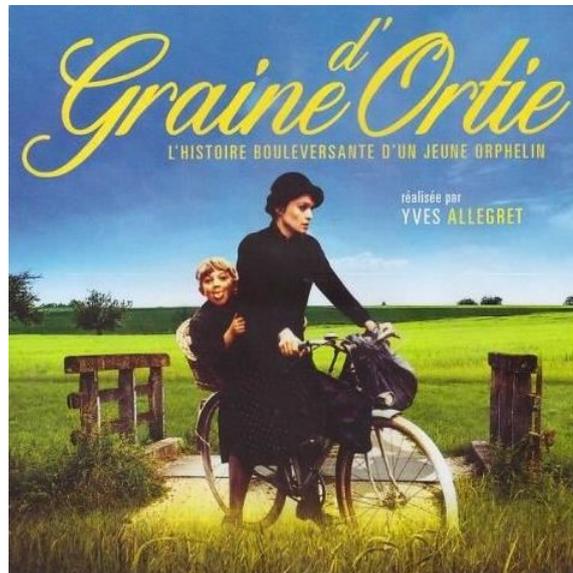


Figure 5 - Graine d'orties



Le nombre d'émissions qui traitent, citent, évoquent ou montrent les « milieux humides » à la télévision a considérablement augmenté depuis 1947, pour atteindre un maximum de 2789 émissions en 2018. Selon les cas, les fluctuations interannuelles qui s'observent peuvent être la conséquence d'actualités fortes ou être des concours de circonstance.

### 3.2.2 Évolutions sémantiques

L'effectif d'émissions collectées par requête est très hétérogène (Figure 6). Les requêtes "marais" [A] et "estuaires" [D] collectent plus de 75% des résultats. Au contraire, 3 requêtes ne collectent que très peu de résultats : "milieux alluviaux" [C], "lagunes" [E] et "milieux humides" [H].

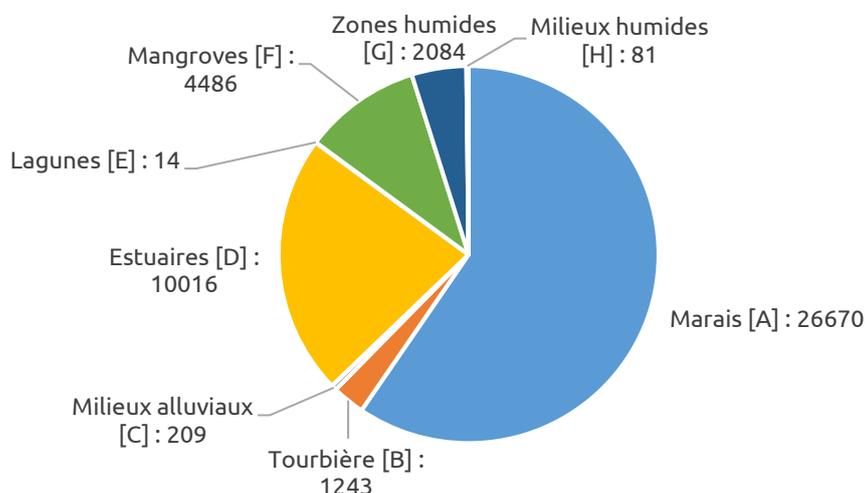


Figure 6 - effectif d'émissions par requête

Ainsi, les termes les plus présents dans les notices des émissions du corpus sont ceux associés aux marais et aux estuaires, et dans une moindre mesure aux mangroves et aux zones humides. On peut donc en déduire que ce sont les milieux les plus traités, évoqués, cités ou montrés.

La requête « marais » [A] est celle qui collecte les émissions les plus anciennes : de 1947 à 1967 par exemple, 88% des 480 émissions identifiées proviennent de cette requête. En 1965, la requête « estuaire » [D] augmente fortement, en lien avec la diffusion cette année-là du feuilleton « Frédéric le Gardian » (Figure 7) qui se passe en Camargue et auquel le terme de « marais salant » est associé<sup>13</sup>.

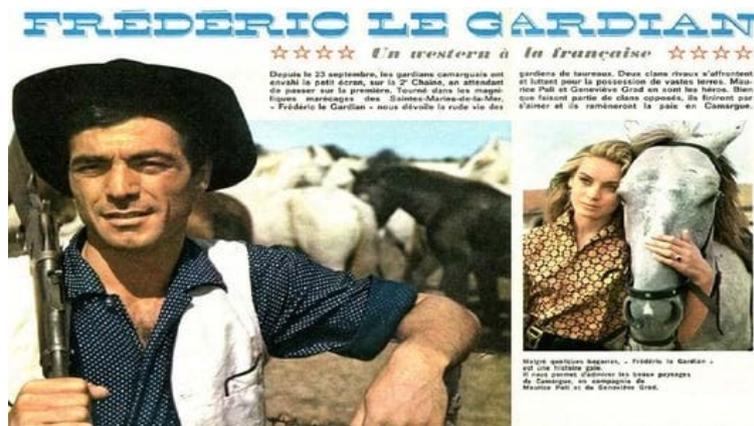


Figure 7 - Présentation de Frédéric le gardian (1965, ©TMDB)

À compter de 1985, la requête « estuaire » [D] devient plus présente. La requête « mangrove » [F] apparaît tardivement, et dépasse la centaine d'émissions à partir de 2003, jusqu'à atteindre 486 émissions en 2017.

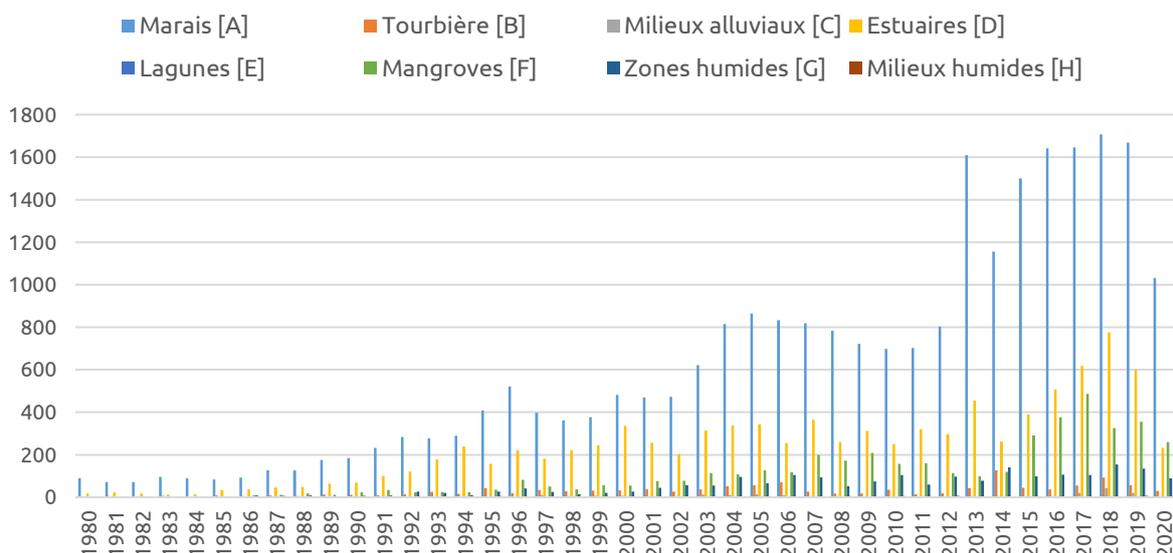


Figure 8 - effectif annuel d'émissions par requête de 1980 à 2020 (avant 1980, le graphe est peu lisible).

<sup>13</sup> Ces émissions sont aussi collectées par la requête « marais »

La requête « zones humides » [G] apparaît pour la première fois en 1962, à travers l'émission « Heure de culture française : Sciences et Techniques » du 28 novembre au sujet de l'avenir des marais et des zones humides. La deuxième occurrence, en 1967, correspond à l'interview de Christian Jouanin, impliqué à cette époque dans la genèse de la Convention de Ramsar<sup>14</sup>. Jusqu'en 1980, l'emploi du terme demeure très ponctuel, avant d'augmenter de décennies en décennies (Tableau 4). Le maximum annuel est de 155 occurrences en 2018.

L'expression « milieux humides » [H] reste peu utilisée dans les notices quant à elle : première utilisation en 1981, maximum de 7 occurrences annuelles en 2012 et 2019.

Tableau 4 - Moyenne annuelle d'émissions pour les requêtes G et F par décennie de 1950 à 2020

Période	Zones humides [G]	Milieux humides [H]
1947 - 1980	0,33333333	0
1981 - 1990	4,4	0,2
1991 - 2000	22	1,5
2001 - 2010	74,7	2,7
2011 - 2020	106,3	3,7

Enfin, le sujet « lagunes » [E] est le moins traité (avec les termes recherchés) avec seulement 14 occurrences. Le sujet « mares et alluvial » [C] est aussi peu traité (209 occurrences), mais ce résultat est affecté par l'absence des termes « mare » et « mares » de la requête.

D'après l'examen des requêtes de collecte, les marais et les milieux estuariens sont les plus évoqués à la télévision et la radio, probablement du fait de leur grande envergure et de leur association courante à une identité de territoire. Cette supposition est confortée par l'utilisation du mot estuaire dans le nom des 3 programmes identifiés au 3.1.2. Une situation similaire s'observe pour les termes associés aux mangroves, bien que cela soit plus récent.

Les termes associés aux tourbières sont moins utilisés. Ce sont des milieux généralement de plus petite envergure. L'identification d'un territoire à ces milieux est moins systématique.



Les termes associés aux lagunes sont très peu présents. Comme les estuaires et les marais, il s'agit pourtant de milieux relativement grands, auxquels une identification de territoire est possible. Les termes utilisés pour la recherche ne sont vraisemblablement pas ceux qui sont utilisés localement, où elles sont plutôt qualifiées d'étang et associées à un nom propre (ex : Étang de Berre).

L'expression « zones humides » apparaît au cours des années 60, concomitamment au projet MAR ayant préfiguré la convention de Ramsar. Son utilisation a fortement augmenté depuis de 1990 à 2020. En comparaison, le recours à l'expression « milieux humides » demeure anecdotique.

Du fait des restrictions de la requête « mares » [C], il n'est pas possible de conclure sur l'évolution du recours aux termes associés.

<sup>14</sup> [Christian Jouanin \(1925 – 2014\)](#). Société nationale de la protection de la nature. Consulté le 12/07/2021.

### 3.2.3 Chaînes de diffusion des émissions

Toutes catégories confondues, les chaînes ayant diffusé le plus d'émissions sont : France 3 Pays de la Loire (1922) particulièrement du fait de la requête « estuaire » [D], France 3 Poitou Charentes (1746) vraisemblablement en lien avec le Marais poitevin, France 3 (1488), Chasse et pêche (1382) et France 3 Bretagne (1240).

La télévision régionale a diffusé près de la moitié des émissions, suivie de la télévision satellite et TNT, puis de la télévision nationale (Figure 9).

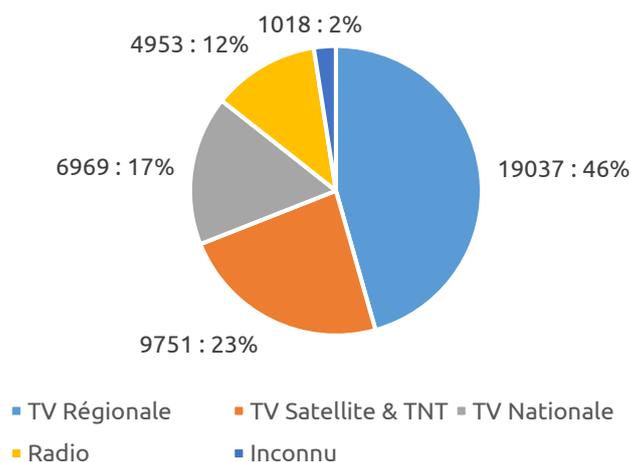


Figure 9 - part d'émissions diffusée par chaque type de média

La répartition varie selon les requêtes (Figure 10). La télévision régionale est surreprésentée pour la requête « estuaire » [D]. Ceci s'observe aussi sur la requête « zones humides » [G], avec également une nette sous-représentation de la TV Satellite & TNT (8% seulement). Au contraire, la télévision régionale est moins prépondérante sur la requête « marais » [A] où elle ne représente que 40% de l'effectif total.

En ce qui concerne la radio, il s'agit du média le moins représenté pour « marais » [A], « estuaires » [D] et « mangroves » [F], mais il arrive en deuxième position pour « zones humides » [G] et « milieux humides » [H].

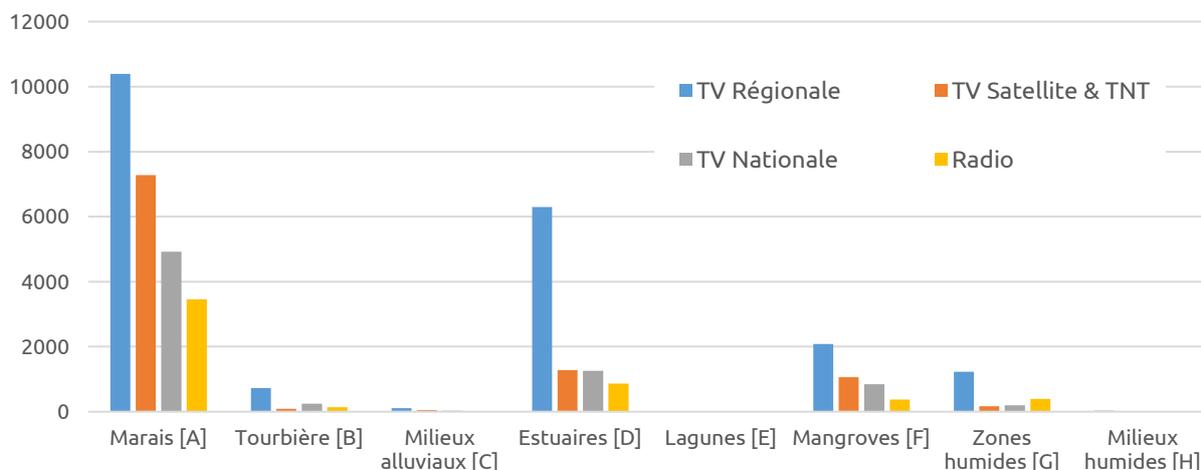


Figure 10 - émissions diffusées par type de média selon la requête



Déjà mise en avant en ce qui concerne la JMZH, la prévalence de la TV Régionale est confirmée, mais de manière inégale selon les milieux. Elle ne représente ainsi que 40% des émissions de la requête « marais » [A], mais 65% pour de la requête « estuaires » [D]. On note par ailleurs que la TV Satellite & TNT diffuse peu d'émissions des requêtes « tourbières » [B] et « zones humides » [G].

### 3.2.4 Collection, programme et genre des émissions diffusées

- Collections et programmes

La collection la plus fréquente est « Cap Sud Ouest » (Figure 11), qui propose une découverte des paysages du Sud-Ouest par drone avec 836 émissions, suivie de « Les bûcherons du marais » (télé-réalité se déroulant aux États-Unis). Parmi les 10 collections qui ont diffusé le plus d'émissions se trouvent également trois JT (diffusés sur FR3 Pays de la Loire ou Poitou Charentes), deux émissions sur les Outre-mers, le reportage Terroirs diffusé sur Chasse et pêche ainsi que le documentaire animalier « La loi du milieu ». Au total, les différentes éditions de « Cap Sud Ouest » représentent 1330 émissions différentes. À noter que parmi les 20 collections qui ont diffusé le plus d'émissions, 2 sont des dessins animés.

En ce qui concerne les programmes, parmi les 10 les plus fréquents la moitié d'entre eux sont des programmes d'information (19/20 et 12/13), ainsi qu'une matinale de radio (France Bleu), trois documentaires de France 3 Région qui ont diffusé les mêmes émissions (Des histoires et des vies et Samedi avec vous), et un programme jeunesse (Cartoon +). Il est à noter que 6 programmes jeunesse apparaissent dans les 20 programmes les plus fréquents, essentiellement en lien avec l'usage des termes marais et marécages dans certains épisodes de dessins animés.

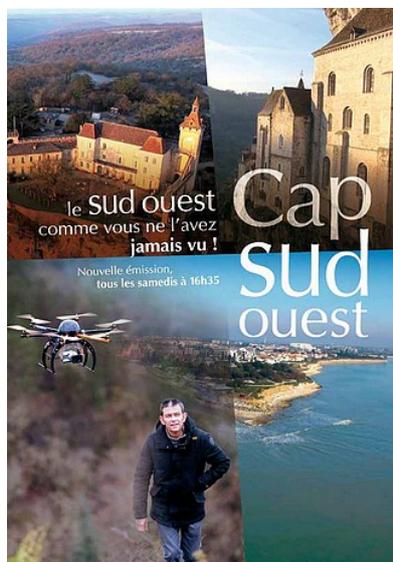


Figure 11 - Présentation de Cap Sud Ouest (©Aquitaineonline)

- Genres

Conformément à ces observations, les genres d'émission les plus courants dans le corpus sont les « journaux télévisés » (9802), les « reportages » (9429), les « magazines » (9168) et les « documentaires » (6265). Le genre « séries » apparaît en 4<sup>ème</sup> position (8352), mais s'accompagne très souvent d'un autre genre au moins (documentaire, reportage, animation, etc.) : seules 265 émissions sont étiquetées uniquement comme « série ».

Le genre « animation », qui correspond aux dessins animés, concerne 2779 émissions (6<sup>e</sup> position), ce qui contraste avec la présence de programmes jeunesse dans les programmes les plus récurrents. Ceci s'explique vraisemblablement par des pratiques de diffusion propres aux dessins animés, dont les épisodes sont rediffusés de très nombreuses fois. À titre d'exemple, l'épisode « La créature du marais » de Martin Mystère a été diffusé 214 fois (Figure 12). À noter que 2420 émissions étiquetées comme animation le sont aussi comme série.



Figure 12 - Martin Mystère

Les différents genres n'ont été pas diffusés de la même manière par tous les types de chaînes (Figure 13). Les journaux télévisés ont été diffusés presque exclusivement par la TV Régionale, alors que pour les séries et les animations, il s'est agi de la TV Satellite & TNT. La TV Régionale domine également pour les magazines et reportages, mais pas pour les documentaires où il s'agit plutôt de la TV Satellite & TNT. La TV Nationale a diffusé entre 15 et 25% des émissions quel que soit le genre. La Radio est anecdotique, sauf pour les magazines.

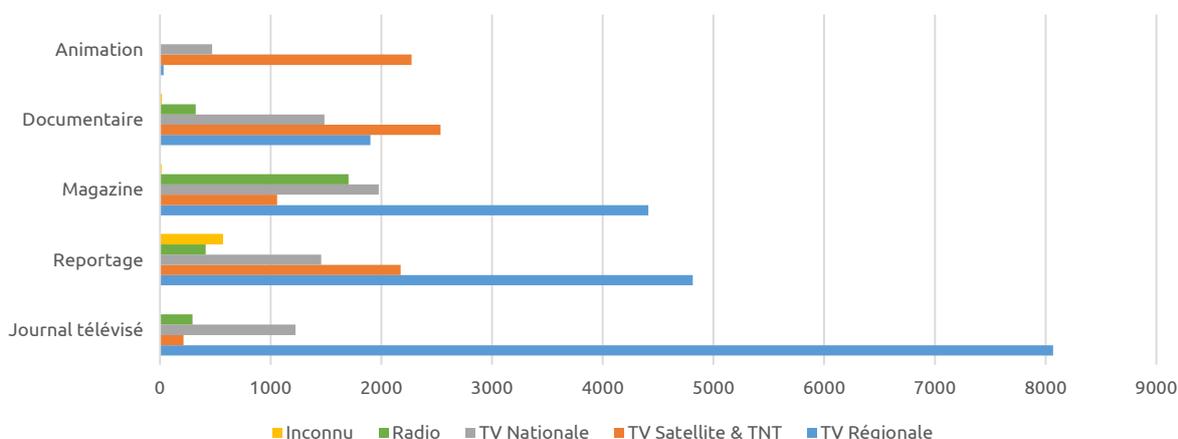


Figure 13 - nature des médias de diffusion des 5 genres les plus courants. Le genre "série" a été exclu étant donné qu'il est très souvent concomitant des 5 autres.

De nettes disparités s'observent entre les requêtes en ce qui concerne les genres dominants (Figure 14). On remarque notamment que :

- 96% des animations concernent la requête « marais » [A],
- Celle-ci est concernée en proportions similaires par les reportages, les journaux télévisés, les magazines et les séries,
- Les requêtes « tourbières » [B], « estuaires » [D] et « milieux humides » [H] sont surtout concernées par les magazines, les journaux télévisés et les reportages,
- Le premier genre des émissions sur les requêtes « milieux alluviaux » [C] et « mangroves » [F] sont les documentaires,

- Les requêtes « marais » [A], « estuaires » [D] et « mangroves » [F] sont les seules pour lesquelles le genre « série » représente une part significative des émissions (> 20%), et dans une moindre mesure la requête « estuaires » [D] (11%),
- Pour les requêtes « estuaires » [D], « lagunes » [E] et « zones humides » [G], les journaux télévisés prédominent nettement. Ils sont les plus faibles pour la requête « mangroves ».

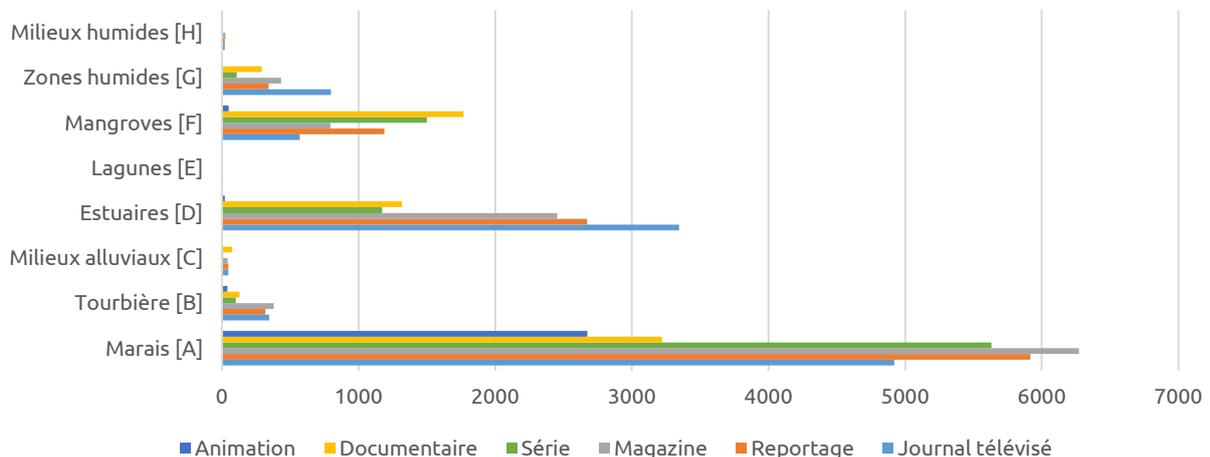


Figure 14 - effectif d'émissions par requête pour les 6 genres dominants.

D'après le corpus, les milieux humides sont apparus à la télévision et la radio en premier lieu sous l'angle de l'information au cours de journaux télévisés ou de magazine, ainsi que de reportages et de documentaires. Les journaux télévisés, magazines et reportages ont été diffusés avant tout par la TV Régionale, alors que pour les documentaires c'est la TV Satellite & TNT qui prédomine.

Les dessins animés représentent une source inattendue d'émissions, avec près de 7% des émissions, diffusées principalement par la TV Satellite & TNT (82%). Ils concernent presque exclusivement la requête « marais » [A] : ces milieux sont souvent mobilisés pour leur dimension surnaturelle dans les dessins animés.

La requête « marais » [A] est également très concernée par les séries. Les requêtes « tourbières » [B], « estuaires » [D], « zones humides » [G] et « milieux humides » [H] ont fait principalement l'objet de magazines, JT et reportages. C'est également le cas de la requête « milieux alluviaux » [C], avec en outre une forte prévalence des documentaires. La requête « mangroves » [F] contient surtout des documentaires et des séries, et très peu de JT. Enfin, la requête « lagunes » a essentiellement collectée des JT, mais cette observation est à nuancer vu le faible nombre de données.

### 3.2.5 Titre des émissions diffusées

Parmi les 25159 titres d'émissions différents, le plus fréquent est « JT SOIR Pays de la Loire » diffusé par France 3 Pays de Loire (453 émissions), suivi de « Guadeloupe : en kayak au cœur de la mangrove » diffusé par les 9 chaînes « la Première » des collectivités d'Outre-mer à 369 reprises. Plusieurs épisodes de dessins animés apparaissent également dans les titres les plus courants. Le terme marais est présent dans 10 des 20 titres les plus récurrents.

Pour les termes qui composent les titres des émissions, les 20 termes les plus courants sont liés à l’audiovisuel (ex : émission) et au calendrier (Figure 15). Une fois exclus ceux-ci, deux champs lexicaux ressortent parmi les termes les plus utilisés (Figure 16).

D’une part les termes de nature géographique, qui désignent un lieu ou une région : on retrouve notamment les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes parmi les termes les plus utilisés. Trois termes sont associés à l’Outre-mer : Guadeloupe, Kaw et Guyane.

D’autre part les termes qui désignent des milieux humides, qui présentent des résultats cohérents avec les observations du 3.2.2 (prédominances des termes liés aux marais).



Figure 15 - nuage de mot des 20 mots les plus fréquents dans les titres d’émissions



Figure 16 - nuage de mots des 20 mots de nature géographique (gauche) ou de désignation des milieux humides (droite) les plus fréquents dans les titres des émissions<sup>15</sup>

Pour les autres termes (Figure 17), deux champs lexicaux apparaissent :

- Un premier associé aux pratiques et usages en milieux humides : pêche, chasse, botte, kayak, drone, carangue, dressage, etc. ;
- Un deuxième associé au surnaturel et provenant surtout des dessins animés : monstre, mystérieux, créatures, sorcière, etc.

<sup>15</sup> L’outil utilisé tient compte de la casse, ce qui explique l’occurrence multiple de certains termes.

Par ailleurs, les termes « cœur », « locales » et « nature » sont probablement liés aux reportages et documentaires portant sur des territoires précis. Les autres termes (doubles, noir, nomades, Jean, l'or) ne semblent pas associés à un champ lexical particulier.



Figure 17 - nuage de mots des 20 mots de nature autre (ni audiovisuel, ni calendaire, ni géographique, ni de désignation des milieux humides) les plus fréquents dans les titres des émissions

Lorsque l'on compare les titres des émissions selon le type de média, la principale différence observable est la prédominance de termes liés à la géographie dans la TV Régionale, alors que pour les autres médias, il s'agit davantage de termes liés au calendrier.

↪ L'étude des titres des émissions conforte les observations préalables. Les champs lexicaux les plus courants sont ceux de l'audiovisuel, du calendrier, de la géographie, des milieux humides, des pratiques et usages en milieux humides, ainsi que du mystérieux. Les nombreuses rediffusions d'une émission, ou les séries portant le même titre à chaque épisode influencent fortement les résultats : le terme « double » apparaît ainsi comme très récurrent, ce qui s'explique par les 219 diffusions d'un épisode de dessin animé intitulé « le marais des doubles ».

### 3.2.6 Effets de l'actualité

L'étude réalisée sur la JMZH a mis en évidence l'influence potentiellement forte de l'actualité sur la couverture médiatique des milieux humides (OiEau, 2021). Au moins 3 situations peuvent s'observer :

- Les actualités dont l'objectif est d'amener le sujet sur le devant de la scène,
- Les actualités dont la conséquence est d'amener le sujet sur le devant de la scène, sans que ce soit l'objectif,
- Les actualités qui éclipsent le sujet, celui-ci se voyant accorder moins de place.

Ces situations peuvent s'illustrer par des exemples. Ils sont particulièrement visibles sur la requête « zones humides » [G].

- Effets des politiques publiques

La deuxième mention de l'expression en 1967 est directement liée au projet MAR qui a donné lieu à l'émergence de la Convention de Ramsar. Concernant la première mention en 1962, il

est possible qu'elle y soit liée aussi, mais les métadonnées disponibles ne permettent pas d'en juger.

Il est également possible que l'augmentation du nombre d'émissions à partir de 1992 soit une conséquence indirecte de la loi sur l'eau de 1992, ainsi que du premier plan national d'action en faveur des zones humides, adopté en 1995.

Par ailleurs, à compter de 2001, année de création des Pôles-relais zones humides et de la première édition de la JMZH en France, le nombre d'émissions annuelles de la requête G ne repasse jamais en dessous de la barre des 40, qu'il n'avait franchi au préalable qu'une seule fois (Figure 18).

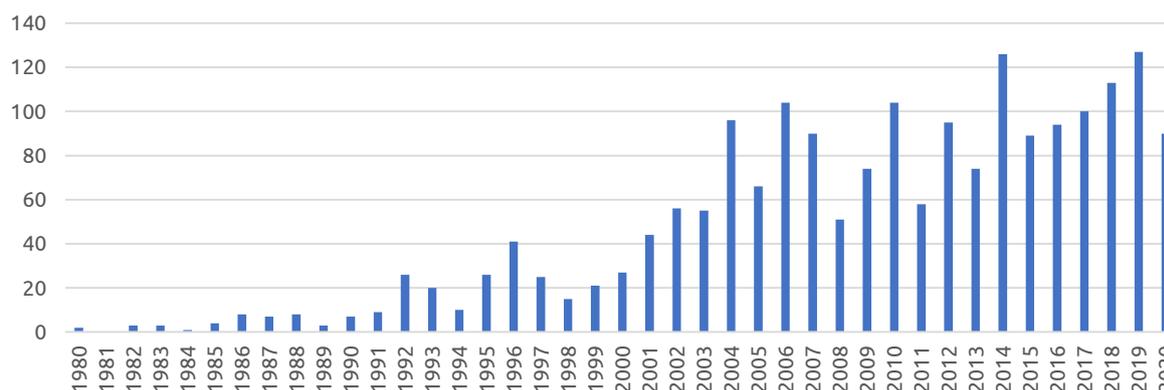


Figure 18 - effectif annuel d'émissions de la requête « zones humides » [G] de 1980 à 2020

Sur la dernière décennie, l'impact de la JMZH s'observe très nettement sur la moyenne mensuelle d'émissions de la requête G (Figure 19). Les mois de janvier et février représentent presque le tiers du volume d'émissions. Après vérification des titres des émissions concernées, il s'agit bien essentiellement d'émissions liées à la JMZH. La décennie précédente présente un profil similaire, bien que seul le mois de février y semble profiter de l'effet de la JMZH, ce qui s'explique par l'extension de la période de célébration de la JMZH à l'ensemble du mois de février depuis 2010.

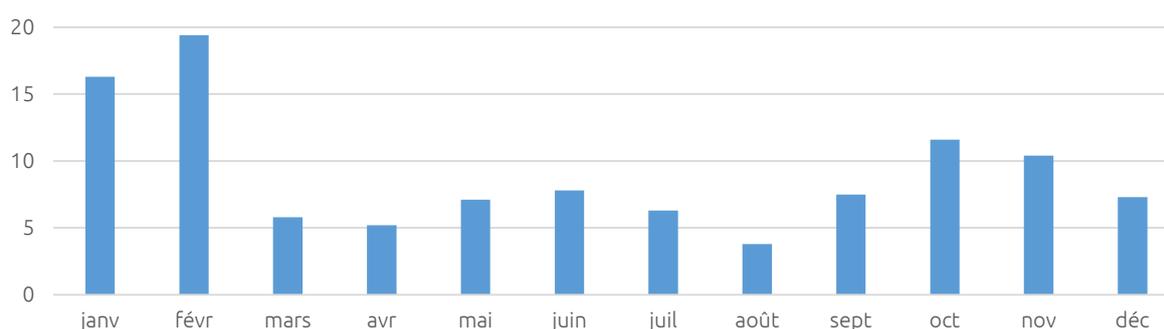


Figure 19 - moyenne annuelle d'émissions de la requête « zones humides » [G] de 2011 à 2020

Enfin, depuis 2009 la diffusion d'émissions par la radio n'est plus anecdotique (Figure 20). Sur les 5 dernières années, elle représente près du tiers des émissions. Cette évolution peut indiquer une plus grande sensibilité des journalistes et des auditeurs aux questions environnementales depuis une dizaine d'années.

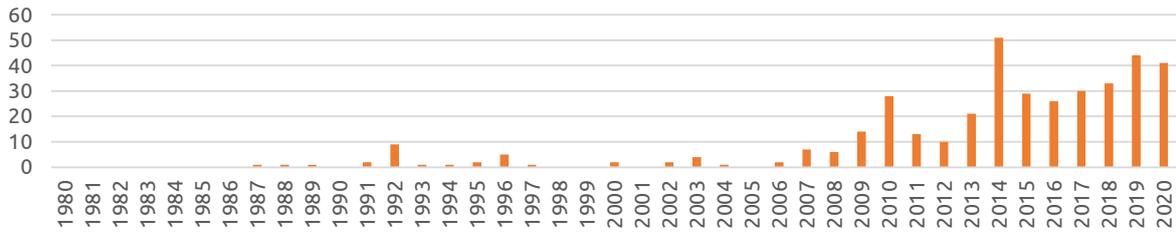


Figure 20 - émissions de radio annuelles de la requête « zones humides » [G]

- Effets des actualités fortes

Outre l'exemple du non renouvellement du label de PNR du Marais poitevin évoqué au (3.2.1), d'autres actualités fortes ont pu avoir un effet important sur la couverture médiatique des milieux humides. C'est notamment le cas des contestations de projets d'aménagements risquant d'impacter des milieux humides associés à la création de zones d'occupation illégale : les ZAD. Elles ont un impact médiatique important, et la couverture qui en est faite explicite parfois le lien avec les zones humides.

L'année 2014 est un exemple particulièrement parlant : se sont succédés à compter d'octobre l'expulsion de la ZAD de Sivens (zone humide du Tescou) au cours de laquelle est survenue la mort de Rémi Fraisse, puis l'étude par le tribunal administratif de plusieurs recours au projet de Center Parcs de Roybon. En conséquence, les mois d'octobre, de novembre et de décembre représentent deux tiers des émissions de l'année, ce qui diffère nettement de 2013 et 2015 (Figure 21).

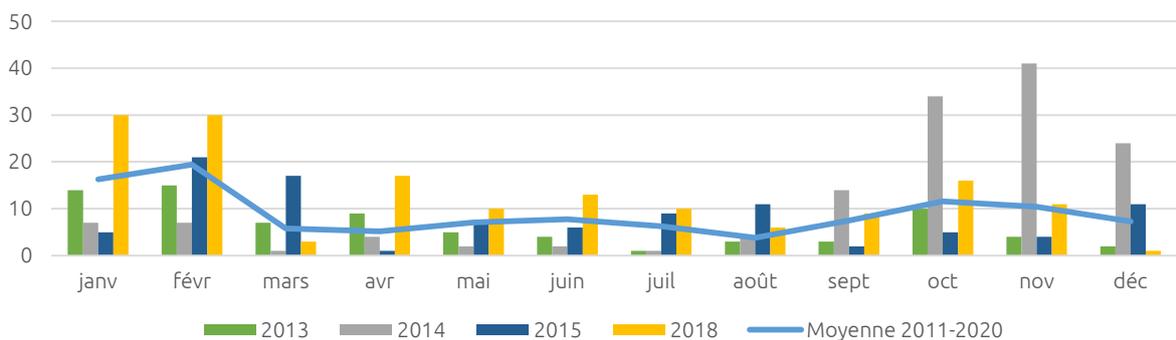


Figure 21 - Effectif d'émissions mensuelles sur les zones humides [G] en 2013, 2014, 2015 et 2018

L'année 2014 s'est aussi accompagnée d'un changement de rôle des différents médias. C'est la première fois que la radio est le média principal sur cette requête, et c'est aussi l'année où la TV Nationale est la plus active (Figure 22).

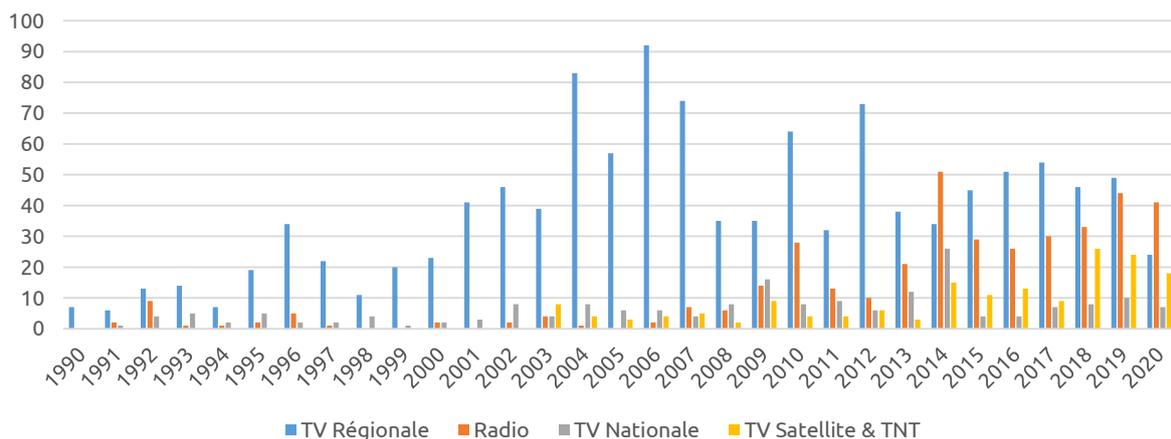


Figure 22 - effectif d'émissions annuelles sur les zones humides [G] de 1990 à 2020 par type de média

Au contraire, l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes au printemps 2018 n'est pas particulièrement visible, l'effectif d'émissions d'avril 2018 étant surtout lié à plusieurs diffusions de deux documentaires (Figure 21). Cela signifie que lors de cet évènement, le lien entre la ZAD et les zones humides n'a pas été explicité dans les émissions, au contraire de Sivens ou de Roybon.

- Effets de la pandémie de Covid-19

À l'inverse, l'année 2020 illustre comment un sujet médiatique fort peut éclipser la couverture médiatique des milieux humides (Figure 23). Si les mois de janvier et février présentent un effectif supérieur à la moyenne et à 2019, en lien avec la JMZH, à partir de mars celui-ci passe nettement en dessous de la moyenne mensuelle. Seul le mois de septembre la dépasse, en lien avec la diffusion de plusieurs épisodes d'un documentaire animalier. À noter que seule la radio n'a pas réduit son activité sur ce sujet en 2020 (Figure 22).

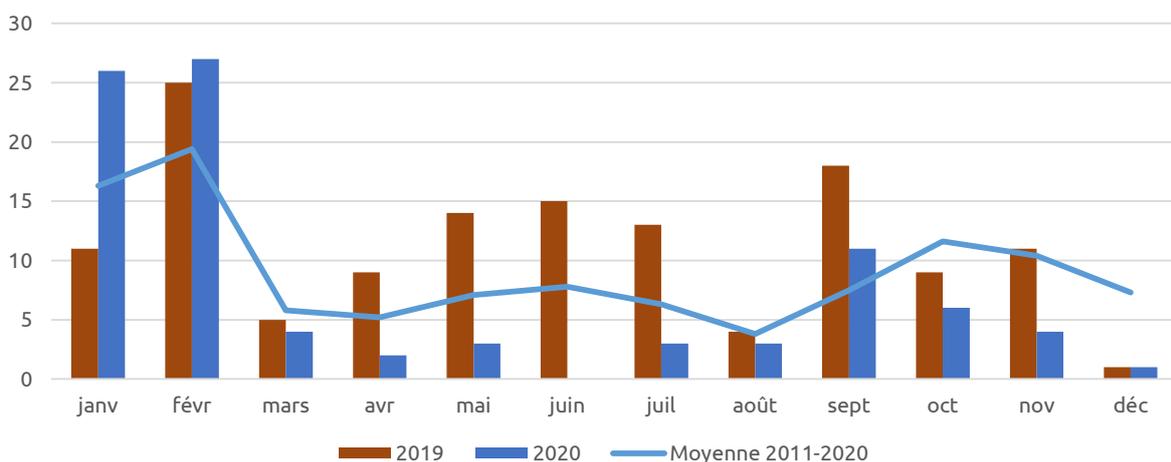


Figure 23 - Effectif d'émissions mensuelles sur les zones humides [G] en 2020



Lorsqu'ils sont liés à la thématique des milieux humides, les évènements forts influencent à la hausse la couverture médiatique, qu'il s'agisse d'évènements récurrents (JMZH) ou ponctuels (expulsion de la ZAD de Sivens et mort de Rémi Fraisse). Au contraire, des actualités fortes n'étant pas liées aux milieux humides, comme la pandémie de Covid-19, éclipsent le sujet.

### 3.3 Analyse qualitative de la couverture audiovisuelle

Bien que l'analyse qualitative ne concerne qu'un sous-corpus restreint, les résultats obtenus viennent conforter les observations réalisées lors de l'analyse qualitative.

#### 3.3.1 Valeur attribuée au milieu humide dans les émissions

Au sein du sous-corpus étudié (444 émissions), les milieux humides sont traités en majorité en tant que lieu ou territoire (225 émissions), plus rarement en tant qu'écosystème (77 émissions). Dans 77 cas, la valeur attribuée n'a pas pu être déterminée, pour un total de 379 émissions, une fois exclus les cas hors-propos. Les proportions varient selon les requêtes ayant collecté l'émission (Figure 24).

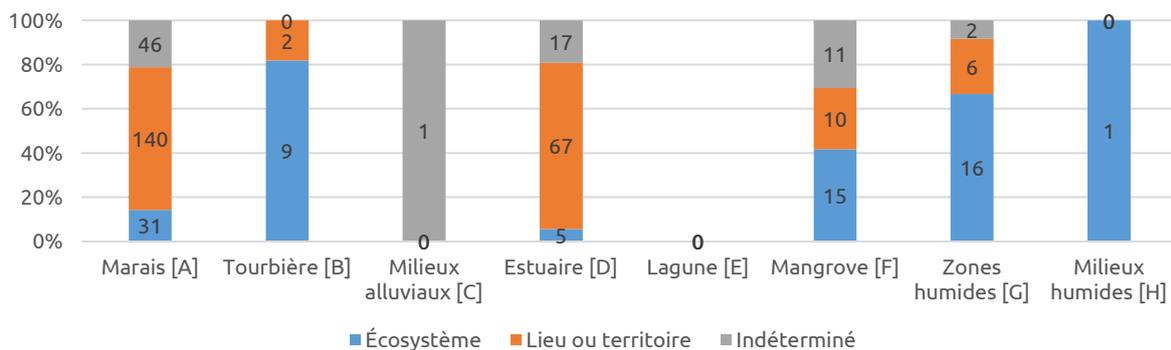


Figure 24 - Valeur attribuée au milieu humide selon la requête ayant collecté l'émission (aucune émission dans le sous-corpus pour les lagunes [E]).

Les requêtes « Marais » [A] et « Estuaire » [D] concentrent l'essentiel des émissions traitant des milieux humides en tant que territoire ou lieu. Les requêtes « Tourbière » [B], « Zones humides » [G], « Milieux humides » [H] et dans une moindre mesure « Mangrove » [F] correspondent à des émissions dans lesquelles les milieux humides sont traités en tant qu'écosystème, ce qui est proportionnellement beaucoup plus rare pour les requêtes « Marais » [A] et « Estuaire » [D].

En ce qui concerne le genre des émissions, « interviews » et « tranches horaires » traitent des milieux humides en tant qu'écosystèmes dans environ un tiers des cas, contre un quart pour les « reportages », « magazines », et « documentaires ». Les « séries », et plus encore les « animations », « interprogrammes » et « adaptations » correspondent surtout voire exclusivement à une utilisation des termes pour définir ou décrire un lieu ou un territoire.

La valeur attribuée varie selon le type de média (Figure 25) :

- la radio est le média qui traite le plus des milieux humides en tant qu'écosystème, avec au moins 30% des émissions (et probablement plus considérant la part d'indéterminés),
- la Satellite & TNT est celui qui en traite le moins de cette manière.

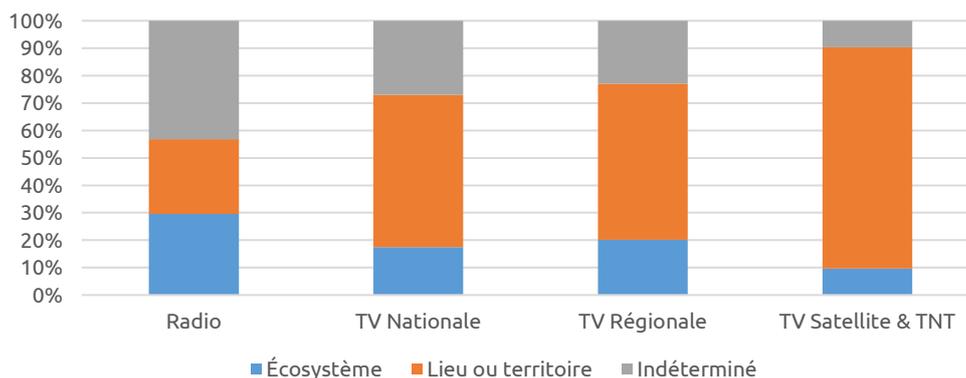


Figure 25 - valeur attribué par type de média

Il est à noter que, sur le sous-corpus étudié, la première occurrence d'une émission traitant d'un milieu humide en tant que lieu ou territoire est 1948 (requête « estuaires » [D]), mais seulement 1985 pour écosystème.

Les émissions du sous-corpus traitent des estuaires et des marais principalement en tant que lieux ou territoires, alors que les tourbières, zones humides et milieux humides le sont en tant qu'écosystèmes. Les mangroves sont traitées équitablement des deux manières.

Seuls les genres informatifs (JT, reportages, magazines, documentaires) traitent les milieux humides comme des écosystèmes, avec un maximum proche de 30% des émissions pour les JT.

La radio est le média qui diffuse le plus d'émissions qui traitent des milieux humides en tant qu'écosystème (au moins 30% des émissions).

### 3.3.2 Emplacement dans l'émission

Le nombre d'émissions pour lesquelles seule une séquence porte sur les milieux humides est de 170, soit 62% des 274 émissions pour lesquelles l'emplacement a pu être déterminé. Les 38% restants sont des émissions traitant entièrement des milieux humides.

La place des milieux humides dépend de la valeur qui leur est accordée dans l'émission (Figure 4). Lorsqu'ils sont traités en tant que lieu ou territoire, la place se répartit équitablement entre émission complète et séquence. Au contraire, la valeur écosystème correspond essentiellement à un traitement au sein d'une séquence plutôt que de l'émission complète.

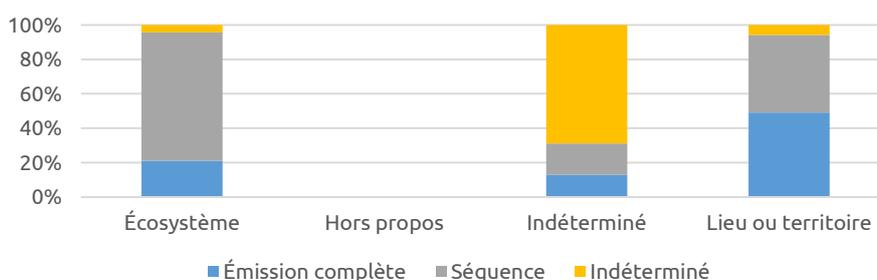


Figure 26 - place accordée au milieu humide en fonction de la valeur qui lui est attribuée

La place accordée varie selon le genre de l'émission : les séquences sont nettement majoritaires pour les « journaux télévisés » et les « magazines », minoritaires pour les « séries » et les « documentaires ». La répartition est plus équilibrée pour les « reportages », malgré une prédominance des séquences.

Enfin, la place varie également par type de média :

- Répartition équitable pour la TV nationale et la radio,
- Forte prédominance des séquences pour la TV Régionale,
- Forte prédominance des émissions complètes pour la TV Satellite & TNT.



Sur le sous-corpus, les milieux humides sont davantage traités au sein de séquences que tout au long des émissions. Lorsqu'ils sont traités en tant qu'écosystème, il s'agit surtout de séquence. Le nombre d'émissions complètes traitant des milieux humides en tant qu'écosystème est donc relativement faible.

Les trois autres critères étudiés l'ont été à l'échelle des séquences ou émissions complètes, appelées « séquences ».

### 3.3.3 Périmètre de la séquence

Lorsque le périmètre a pu être déterminé (341 séquences sur 431), il portait :

- Dans 74% des cas sur la métropole ;
- Dans 17% des cas sur l'étranger ;
- Dans 9% des cas sur l'outre-mer.

Les séquences qui portent sur la métropole et l'outre-mer relèvent essentiellement de la TV Régionale (Figure 27). Les séquences sur l'étranger ont un profil différent puisque la TV Régionale est située après la TV Nationale (42%), à presque égalité avec la TV Satellite & TNT (24 et 25%). La radio ne diffuse aucune émission sur l'Outre-mer dans le sous-corpus.

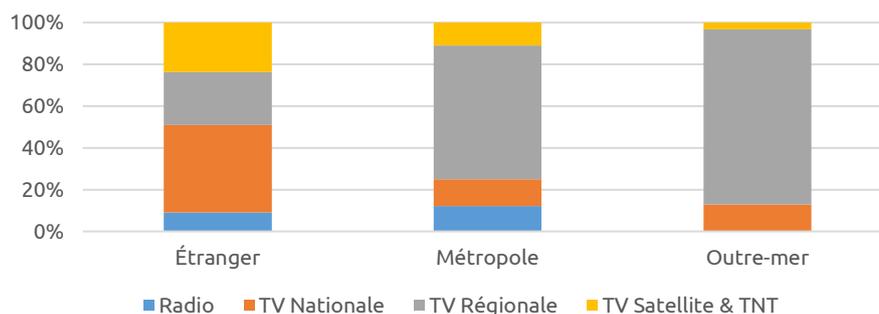


Figure 27 - périmètre de la séquence selon le type de média

Le périmètre ne présente pas de spécificités selon les requêtes de collecte, à l'exception de la requête Mangroves [F] qui représente deux-tiers des séquences sur l'Outre-mer.



Dans le sous-corpus, les milieux humides de métropole font l'objet de 3 quarts des séquences. Les séquences sur l'étranger sont deux fois plus nombreuses que celles sur l'outre-mer.

### 3.3.4 Sujet de la séquence

Les métadonnées du sous-corpus ont permis d'identifier le sujet de 245 séquences (il est indéterminé dans 130 cas, faute d'informations suffisantes). Les deux sujets les plus traités sont les usages du milieu, et la dimension patrimoniale des milieux humides, qui représentent à eux deux un tiers des séquences (Figure 28). La présentation d'actions favorables, le focus sur la biodiversité et les problématiques de raréfaction des milieux humides représentent à eux trois un quart des séquences. Enfin, les 4 autres sujets étudiés sont traités beaucoup plus ponctuellement.

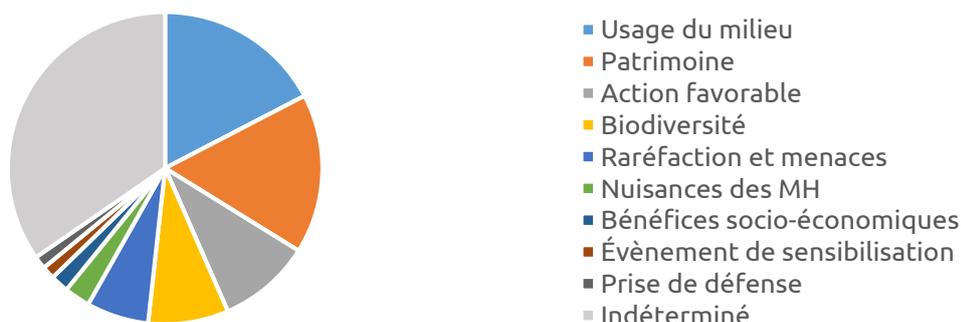


Figure 28 - sujet traité par la séquence

Le croisement entre sujet traité et requête de collecte fait ressortir quelques spécificités par milieu (Figure 29). Les requêtes « marais » [A] et « estuaires » [D] sont les seules pour lesquelles l'angle patrimonial prédomine. La requête « marais » [A] est concernée par tous les sujets, ce qui est moins le cas de la requête « estuaires » [D]. La requête « tourbières » [B] est surtout traitée sous l'angle des usages ou à travers des actions favorables. La requête « mangroves » [F] est nettement dominée par le sujet usage. Enfin, la requête « zones humides » [G] est la seule pour laquelle les sujets dominants ne sont ni les usages ni le patrimoine mais les actions favorables, la biodiversité ou encore la raréfaction et menaces. C'est également la seule requête pour laquelle le sujet prise de défense n'est pas négligeable.

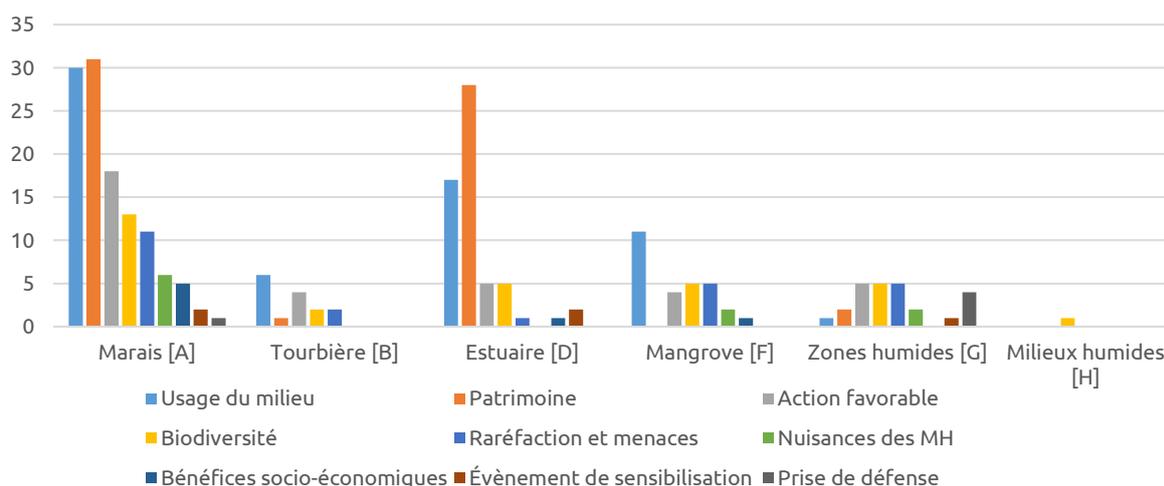


Figure 29 - sujet traité selon la requête de collecte de la séquence

Les sujets traités dépendent du média de diffusion. En particulier :

- La radio traite proportionnellement plus des bénéfices socio-économiques et de la prise de défense que les autres médias, et proportionnellement moins des usages du milieu,
- La TV Nationale traite proportionnellement plus de la question du patrimoine,
- La TV Régionale est la seule à traiter des évènements de sensibilisation,
- La TV Satellite & TNT traite essentiellement des usages des milieux, mais cette observation est à considérer avec prudence puisque le nombre d'indéterminés atteint 50% pour ce type de média.

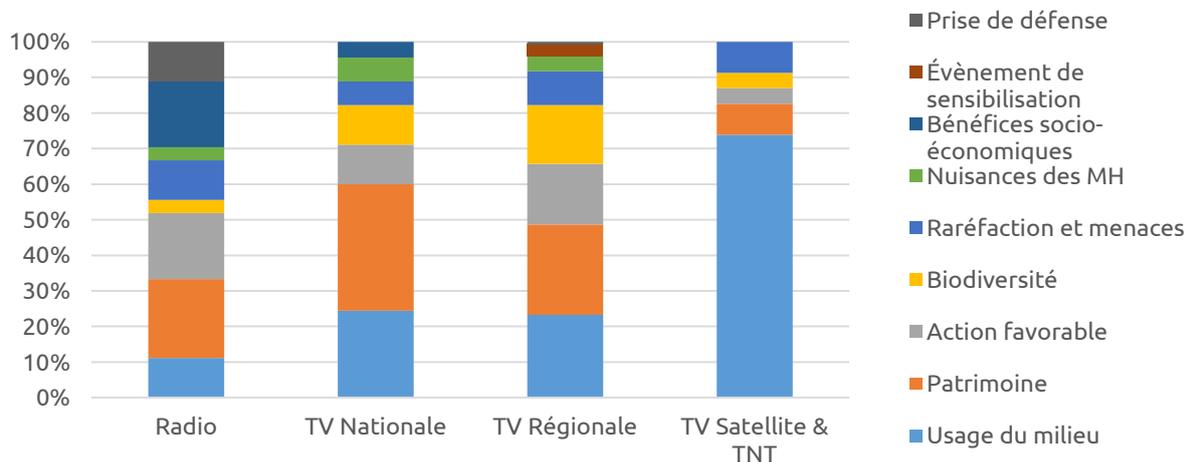


Figure 30 - sujet traité par la séquence en fonction du type de média de diffusion

Le sujet est très lié à la valeur accordée aux milieux humides dans le cadre de l'émission (Figure 31). Les séquences qui ont pour sujet un usage ou le patrimoine traitent quasi exclusivement d'un lieu ou d'un territoire. Ce traitement prédomine également pour les nuisances. Tous les autres sujets traitent d'écosystèmes pour une majorité des séquences.

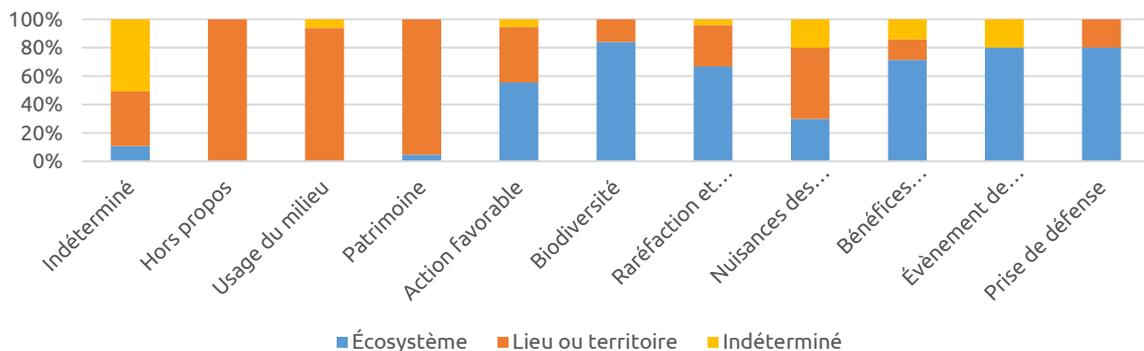


Figure 31 - sujet traité en fonction de la valeur accordée aux milieux humides

Un tiers des séquences porte sur les usages et le patrimoine associé aux milieux humides. Tous les sujets recherchés font l'objet d'au moins une émission, mais 4 sujets représentent chacun 10 séquences ou moins sur un total de 245.

La requête « estuaires » [D] est traitée presque exclusivement sous l'angle du patrimoine. La requête « zones humides » [G] est le seul vocable pour lequel usages ou patrimoine ne sont pas les sujets dominants.

La radio est le média qui traite de la plus grande diversité de sujets, alors que la TV Satellite & TNT est nettement focalisée sur les usages.

### 3.3.5 Intervenants

La nature des intervenants a pu être déterminée pour 114 séquences appartenant à 66 émissions. Il s'agit en premier lieu d'usagers du milieu (chasseur, pêcheur, etc.), puis d'experts (naturaliste, scientifique, historien, etc.), puis d'agents publics (Figure 32). Ces trois catégories représentent la majorité des intervenants identifiés (73%).

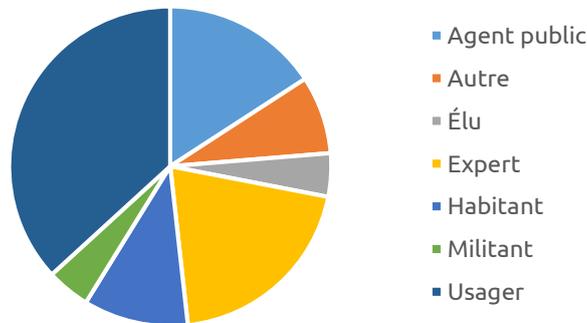


Figure 32 - nature des 114 intervenants identifiés

Les intervenants ne sont pas les mêmes selon les milieux concernés (Figure 33). La requête « tourbière » [B] présente une forte surreprésentation des usagers, la requête « estuaire » [D] également mais dans une moindre mesure. Lorsque la séquence vient de la requête « mangrove » [F], les agents publics prédominent, avec près de 50% des interventions. Enfin, la requête « zones humides » [G] voit surtout intervenir des experts et des militants.

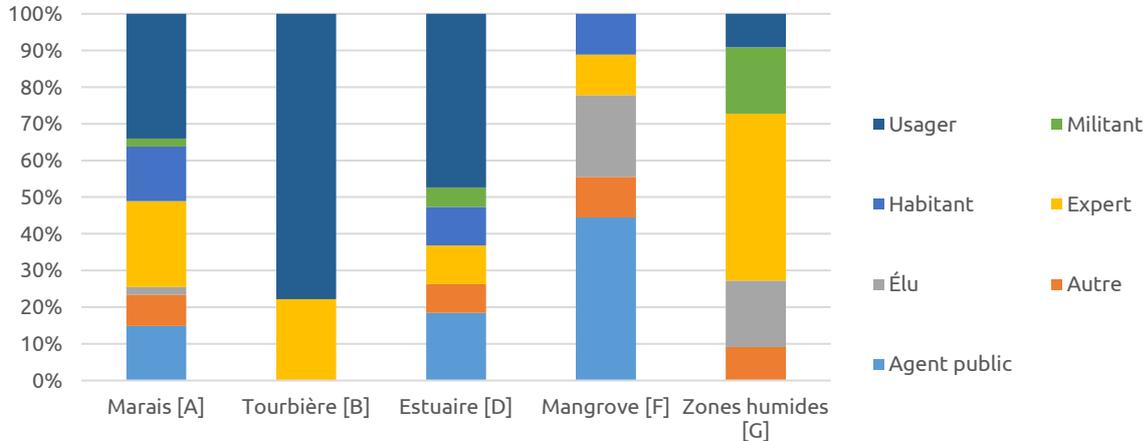


Figure 33 - sujet traité selon la requête de collecte de la séquence

Les intervenants varient également selon le type de média (Figure 34). La radio donne plus la parole aux experts par rapport aux autres types de médias. La TV Nationale et Régionale présentent un profil similaire. La TV Satellite & TNT présente un profil assez différent, avec une forte prédominance des usagers.

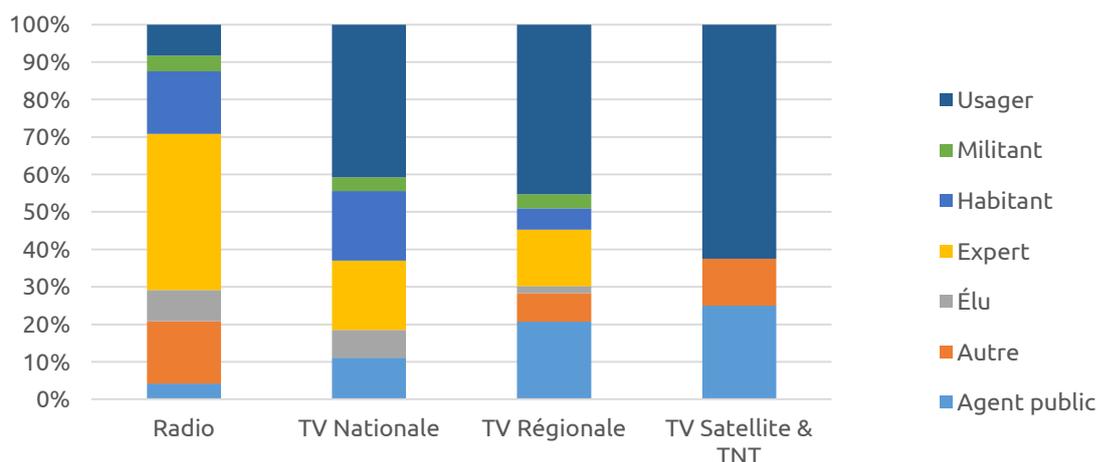


Figure 34 - nature des intervenants par type de média

Enfin, la nature des intervenants dépend fortement du sujet traité par la séquence (Figure 35) :

- Le sujet patrimoine voit l'intervention de tous les types d'intervenants, exception faite des élus,
- La biodiversité apparaît comme un sujet technique traité essentiellement par des experts et des agents publics, il en va de même des actions favorables,
- La raréfaction et les menaces sont traitées en premier lieu par les usagers,
- Les bénéfiques socio-économiques le sont par des experts,
- Les prises de défense sont le fait de militants et d'élus,
- Les nuisances sont évoquées par des représentants de l'institution publique (un élu et un agent public),
- Le seul évènement de sensibilisation évoqué fait l'objet d'une intervention d'un militant.

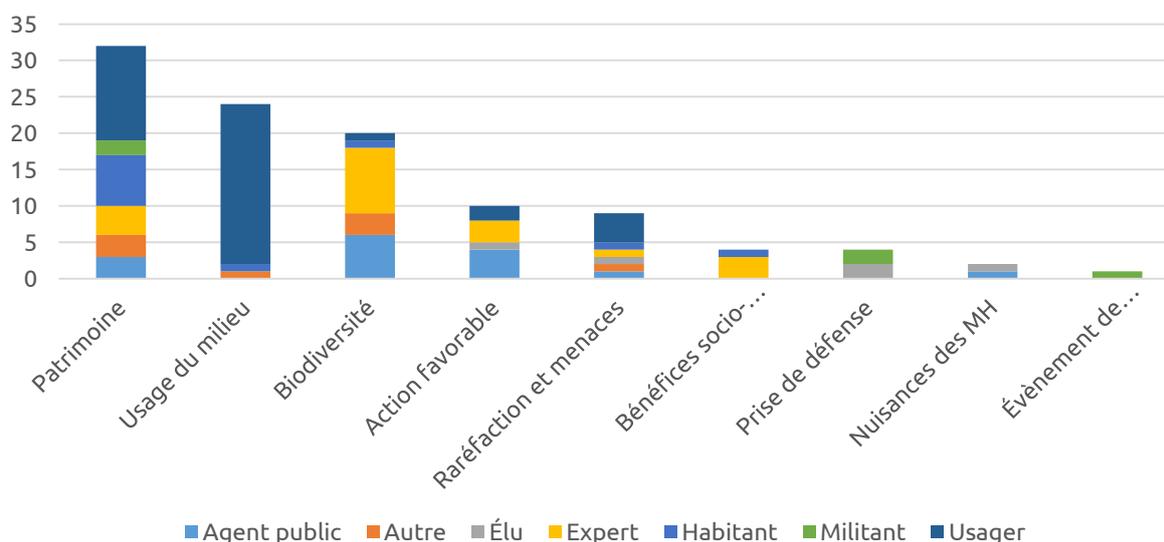


Figure 35 - type d'intervenant en fonction du sujet de la séquence



La consultation des métadonnées disponibles dans l'Inathèque est globalement insuffisante pour identifier la nature des intervenants dans les émissions, la part d'indéterminés restant très importante (65% d'émissions indéterminées).

Les trois quarts des intervenants identifiés sont des usagers, des experts ou des agents publics. Il y a proportionnellement peu d'élus et de militants. La nature des intervenants varie selon les milieux concernés :

- Beaucoup d'usagers pour les requêtes « marais » [A] et « estuaires » [D],
- Des agents publics et des élus pour la requête « mangroves » [F],
- Des experts pour la requête zones humides [G].

Le profil différent de la radio se retrouve ici aussi, avec beaucoup d'experts, mais peu d'agents publics. La TV Satellite & TNT ne donne la parole à aucun expert.

Enfin, il est clair que tous les publics ne s'expriment pas sur tous les sujets. Le patrimoine est traité par tous les acteurs. La biodiversité et les actions favorables le sont par des experts ou des agents publics. La raréfaction et les menaces le sont pour moitié par des usagers. L'effectif est trop faible pour les autres sujets.

## 4. SYNTHÈSE ET DISCUSSION

### 4.1 Possibilités offertes par l'Inathèque pour l'étude de la couverture médiatique de la thématique « milieux humides »

#### 4.1.1 Intérêts et limites de l'Inathèque

L'Inathèque permet d'accéder à un matériel d'étude complet et garanti sur le long terme grâce à l'existence du dépôt légal. Les modifications majeures de la méthodologie de collecte sont connues et datées, en particulier l'ajout de nouvelles chaînes à la collecte. L'antériorité des données permet de mener les analyses depuis l'origine de la télévision.

La collecte des métadonnées sommaires est relativement rapide (chaîne de diffusion, date de diffusion, heure de diffusion, durée, titre propre, titre collection, titre programme, genre). Les descripteurs sont systématiquement renseignés, à l'exception de quelques émissions dont la date de diffusion n'est pas disponible.

La collecte des métadonnées détaillées est nettement plus fastidieuse, ce qui a conduit à travailler sur un sous-corpus restreint. La complétude des données est également plus faible, ce qui s'explique vraisemblablement par des raisons méthodologiques liées aux versements dans le cadre du dépôt légal. Certains descripteurs présentent également une redondance entre eux : selon les cas, la même information va se trouver dans différents champs. Il est donc nécessaire d'analyser simultanément plusieurs champs pour considérer toutes les informations disponibles. À noter que malgré cela, il est parfois impossible de déterminer sur quel sujet porte l'émission.

Le moteur de recherche de l'Inathèque permet l'utilisation de requêtes précises. Son fonctionnement rend toutefois difficile l'utilisation de certains termes (ex : « mare »), ceux-ci étant associés à d'autres termes présents dans les notices (dans cet exemple : « marées »).

#### 4.1.2 Utilisation de requêtes de recherche

L'utilisation de requêtes prédéterminées permet de constituer un corpus exhaustif tout en structurant des sous-corpus thématiques : ici la nature du milieu concerné par l'émission. Toutefois, le matériel collecté est hétérogène d'une requête à l'autre. Les raisons qui l'expliquent sont connues<sup>16</sup> : d'une part il existe un biais lié à l'interprétation faite par le ou la documentaliste qui renseigne la notice de l'émission, qu'il s'agisse du producteur lui-même ou d'un agent d'un autre organisme. À cela s'ajoute la polysémie de certains termes, qui peuvent avoir plusieurs sens ou usages, et donc être employés dans des contextes hors sujet par rapport au thème d'étude.

Les requêtes « marais » [A] et « estuaires » [D] sont celles qui collectent le plus d'émissions. Cela indique qu'il s'agit de milieux auxquels il est souvent fait référence à la télévision et à la radio, directement dans le cadre de l'émission, ou indirectement pour faire référence ou décrire un lieu.

La requête « zones humides » [G] est logiquement celle qui collecte le plus d'émissions traitant des milieux en tant que milieu naturel, du fait que l'expression est très peu employée pour

---

<sup>16</sup> Tsikounas M., 2013. [Comment travailler sur les archives de la télévision en France? Sociétés et représentations](#). Pp. 131-155.

évoquer autre chose que l'écosystème zone humide. Un phénomène similaire s'observe avec la requête « tourbière » [B].

### 4.1.3 *Analyses qualitative et quantitative*

L'exhaustivité de l'Inathèque, l'utilisation de requêtes de collecte et la complétude des métadonnées sommaires permet de réaliser une étude quantitative du corpus, et ainsi de répondre à de nombreuses questions sur le traitement médiatique des milieux à la télévision et à la radio de 1947 à nos jours. Le fait que les descripteurs soient constitués de liste fermées (ex : genre de l'émission) ou de données factuelles (ex : date de diffusion) réduit fortement le risque de subjectivité lors du renseignement des notices, ce qui garantit la robustesse des résultats d'analyse.

Au contraire, lorsqu'il s'agit d'étudier cette question sur le plan qualitatif, l'abondance d'émissions rend impossible l'étude des métadonnées détaillées du corpus complet. Afin de pallier à ce problème, il est possible d'en extraire un sous-corpus réduit. Cependant, le renseignement incomplet et irrégulier de certains descripteurs conduit à des résultats en partie indéterminés.

Par ailleurs, comme l'indiquent Tsikounas<sup>16</sup> et Dupuy<sup>17</sup>, une approche qualitative requiert la prise en compte du contexte de production et de diffusion de chaque émission, ainsi que leur visionnage, pour parvenir à s'affranchir de la subjectivité de l'opérateur lors de la rédaction de la notice descriptive. Ce travail n'a pas été réalisé pour la présente étude. Étant très chronophage, il ne pourrait s'envisager que sur un corpus réduit.

## 4.2 **Place accordée aux milieux humides à la télévision et à la radio de 1947 à 2020**

### 4.2.1 *Place accordée dans les émissions*

Au global de 1947 à 2020, c'est environ 2 émissions sur 1000 qui ont traité, cité, évoqué ou montré les milieux humides à la télévision et à la radio. Il s'agit principalement de journaux télévisés, de magazines, de reportages et de documentaires, qui évoquent surtout les marais et les estuaires, parfois les mangroves et les zones humides, et plus rarement les tourbières, les milieux alluviaux et les lagunes.

Derrière ce portrait se cachent des différences d'une émission à l'autre :

- Le milieu peut être traité en tant qu'écosystème,
- Le milieu peut être traité dans sa dimension culturelle, historique, territoriale, paysagère, géographique, etc.,
- Le milieu peut être cité ponctuellement en tant que lieu, comme élément de précision géographique,
- Le milieu peut figurer dans la description des métadonnées, sans pour autant avoir été cité ni évoqué dans l'émission en fonction des sensibilités du rédacteur de la notice.

D'après l'analyse qualitative du sous-corpus, au moins 60% des émissions traitent du milieu en tant que lieu ou territoire. Les émissions où il est question d'écosystème ne représentent que

---

<sup>17</sup> Dupuy M., 2013. [Traitement et représentations du concept de biodiversité à la télévision](#). 106p.

20% de ce sous-corpus, avec cependant de fortes disparités : cette part est plus faible lorsqu'il s'agit de marais et d'estuaires, et nettement plus élevée pour les autres milieux.

Le nombre d'émissions diffusées chaque année a fortement augmenté au cours de la période. À l'échelle du corpus complet, cette augmentation s'explique principalement par la croissance du volume d'émissions diffusées à la télévision et à la radio. Les pics qui s'observent certaines années peuvent être un concours de circonstance, la conséquence d'une série d'émissions diffusées sur un court laps de temps, mais également parfois l'effet d'une actualité forte liée aux milieux humides.

À l'échelle d'une seule requête, les évolutions peuvent trouver une explication. C'est ainsi que pour la requête zones humides [G], le pic de 2014 est lié à deux projets controversés : Sivens et Roybon (voir au 3.2.6). Une analyse plus approfondie, notamment sur le contenu de chaque émission, serait nécessaire pour évaluer l'influence des politiques publiques en faveur des zones humides sur la couverture médiatique. Il serait intéressant de réaliser cette analyse *a minima* sur cette requête.

#### 4.2.2 Rôle des différents médias

Les analyses confirment l'existence de différences selon les médias, visibles sur l'ensemble du corpus et confirmées par les analyses qualitatives du sous-corpus.

La prédominance de la télévision régionale est confirmée puisqu'elle diffuse près de la moitié des émissions, qui sont en premier lieu des journaux télévisés. D'après le sous-corpus étudié, les milieux humides y sont traités en tant que territoire ou lieu, principalement au sein de séquences portant sur tous les sujets ou presque, avec une prédominance des sujets liés au patrimoine et aux usages. La moitié des intervenants sont des usagers.

Le satellite & TNT arrive en seconde position. Elle diffuse en premier lieu des séries (notamment des télé-réalités) et des dessins animés. Ces derniers correspondent à un faible nombre d'émissions différentes, mais leurs très nombreuses rediffusions leur confèrent une place non négligeable puisqu'au total 7% des émissions sont des dessins animés (dont 80% sont diffusées par le satellite & TNT). D'après l'étude du sous-corpus, les émissions sont souvent des émissions complètes qui portent sur les usages des milieux humides, et donnent la parole aux usagers. Il s'agit du type de média qui traite le moins des milieux humides en tant qu'écosystème.

Le tiers restant se partage entre la TV nationale et la radio. En ce qui concerne la première, elle diffuse environ 15% des émissions identifiées, et n'est dominée par aucun genre d'émission. D'après l'étude du sous-corpus, elle diffuse davantage d'émissions sur l'étranger que les autres médias. Le traitement des milieux humides est assez similaire à la TV régionale, avec toutefois davantage encore d'émissions sur le patrimoine et les usages.

Enfin, d'après l'étude du sous-corpus, la radio est le type de média qui traite le plus des milieux humides en tant qu'écosystème, avec au moins 1/3 des émissions diffusées (vraisemblablement plus). Elle évoque moins le patrimoine et les usages et traite davantage des bénéfices socio-économiques et des actions de prise de défense de milieux humides. C'est un média qui donne beaucoup la parole aux experts, et peu aux usagers. Le traitement de la thématique par la radio a évolué récemment, avec une nette augmentation depuis une dizaine d'années. En 2020, c'est le seul média qui a continué à traiter des milieux humides sans que ce sujet ne soit éclipsé par le Covid-19.

### 4.2.3 Influence des politiques publiques et de l'actualité

Si l'influence des politiques publiques et de l'actualité n'a pas pu être mise en évidence sur le corpus global, il en est différemment de la requête « zones humides » [G] (Figure 36). En particulier, il a été relevé que :

- Les premières évocations du terme coïncident peu ou prou avec les travaux préparatoires de la signature de la Convention de Ramsar,
- En 1996, les discussions sur le renouvellement ou non du label PNR au Marais Poitevin génère un pic médiatique,
- Le dispositif organisé autour de la JMZH avec les pôles-relais a nettement contribué à l'augmentation du volume d'émissions, au moins sur la TV Régionale. Cet effet a été irrégulier d'une année à l'autre,
- À compter de 2010 environ, la radio a joué un rôle plus important, et encore plus après 2014, possiblement du fait d'une sensibilité plus grande de ce média aux questions environnementales,
- Pour la première fois en 2014, suite à la mort de Rémi Fraisse lors de l'expulsion de la ZAD de Sivens, la radio a été le média principal. C'est aussi l'année où le rôle de la TV Nationale a été le plus fort,
- En 2020, la pandémie de Covid-19 a nettement éclipsé le sujet sauf à la radio.

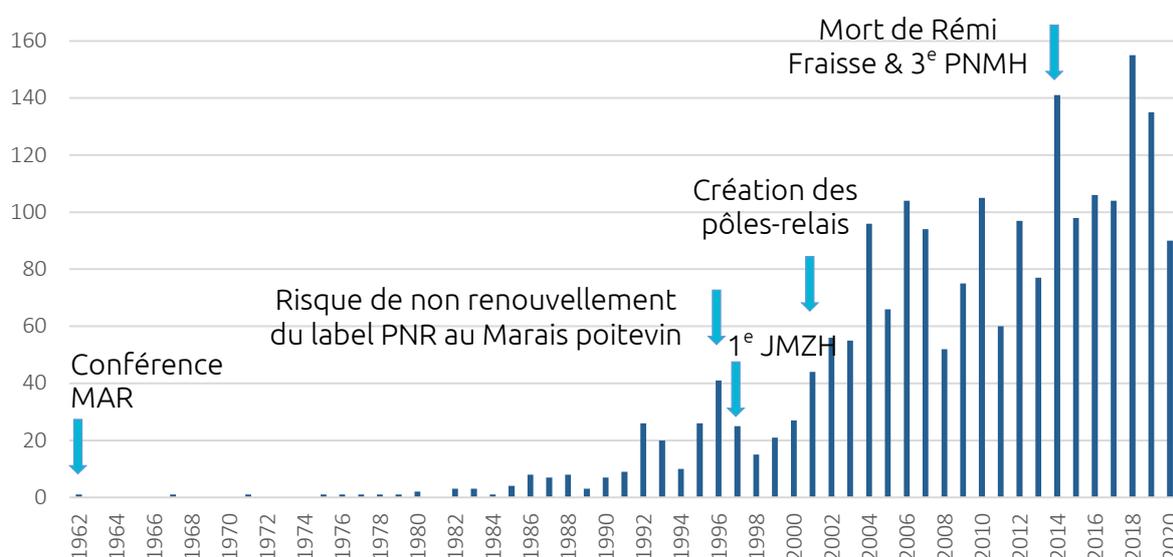


Figure 36 - évolution de l'effectif d'émissions de la requête « zones humides » [G] en lien avec certains évènements marquants

Il est donc très probable que les actions mises en œuvre en faveur des zones humides depuis 1971 aient contribué à donner une place plus importante à ce sujet dans les médias, notamment à la radio. Il sera toutefois nécessaire de poursuivre les analyses du corpus pour le démontrer rigoureusement.

## 4.3 Spécificités observées par type de milieux

### 4.3.1 *Les marais*

Comme cela avait déjà été mis en évidence<sup>18</sup>, les marais sont les milieux dont l'évocation est la plus ancienne, mais aussi la plus abondante. Seule l'année 1949 ne présente aucune émission issue de la requête associée. Ils sont évoqués de manière significative par tous les types de médias, et la prévalence de la TV Régionale est faible par rapport au reste du corpus.

La requête « marais » [A] est celle qui semble produire le plus d'émissions qui ne sont pas liées directement au milieu naturel. Ils sont souvent évoqués en tant que paysage support d'une action ou d'une situation, et parce qu'ils sont associés à un territoire avec une identité forte (Marais poitevin, Marais Vernier, etc.).

Cette observation est corroborée par l'analyse du sous-corpus : moins de 20% des émissions les évoquent en tant qu'écosystème. Les sujets traités sont surtout les usages et le patrimoine, et les intervenants sont essentiellement des usagers, des experts, des agents publics et des habitants. Il est néanmoins à noter que, contrairement aux estuaires, tous les sujets sont traités à propos des marais.

La spécificité de ces milieux est l'évocation récurrente de leur caractère surnaturel et mystérieux dans des films, des feuilletons, et surtout des dessins animés : la quasi-totalité des dessins animés proviennent de cette requête et représentent 10% des émissions sur les marais. Cela n'est certainement pas sans conséquences sur les représentations sociales des marais, et plus largement des milieux humides.

### 4.3.2 *Les estuaires*

Des constats similaires peuvent être faits pour les estuaires : c'est aussi une requête avec une forte antériorité (dès 1947), et qui collecte beaucoup d'émissions au lien indirect avec l'estuaire en tant qu'écosystème. La dimension territoriale des estuaires semble plus forte encore que celle des marais. On trouve ainsi une chaîne de télévision et deux programmes dont le nom fait explicitement référence à l'estuaire. Il s'agit également de la requête où la prévalence de la TV Régionale est la plus forte.

L'étude qualitative du sous-corpus le confirme avec seulement 6% des émissions qui évoquent l'écosystème estuaire. Les sujets traités sont à 75% le patrimoine ou les usages, avec près d'un intervenant sur deux qui est un usager du milieu.

Ces observations indiquent que les estuaires ont une valeur identitaire forte. Au contraire des marais, ils ne sont pas mobilisés dans les dessins animés.

### 4.3.3 *Les mangroves*

L'évocation des mangroves est plus récente, puisqu'elle a lieu pour la première fois en 1960 et qu'elle reste anecdotique jusqu'à la fin des années 80. Il s'agit aujourd'hui du troisième milieu le plus évoqué après les marais et les estuaires.

---

<sup>18</sup> Macqueron G., 2020. Zones humides, milieux humides, terres d'eau... Une question de vocabulaire. Non publié.

Comme pour les marais, la prédominance de la TV Régionale est moins marquée que pour les autres milieux. Les émissions diffusées sont surtout des documentaires et des séries, puis des reportages, et le rôle joué par les JT est faible comparé aux autres requêtes. Plusieurs télé-réalités s'appuient sur les mangroves : il s'agit d'émissions originaires du continent américain.

Les mangroves semblent surtout évoquées pour leur valeur exotique en lien avec l'aventure (télé-réalités) ou les vacances associées aux îles des caraïbes ou de l'océan indien. La part élevée de documentaires est peut-être également liée à des documentaires animaliers ou naturalistes.

L'analyse qualitative indique cependant que sur le sous-corpus, près de la moitié des émissions sur les mangroves les traitent en tant qu'écosystème, et que la moitié des émissions portent sur la biodiversité, les bénéfices socio-économiques et les actions favorables aux mangroves. Les intervenants sont surtout des agents publics et des élus.

#### 4.3.4 *Les tourbières*

Le volume d'émissions sur les tourbières est nettement plus faible. La TV Satellite & TNT est très peu active sur ce sujet, au contraire de la TV Régionale qui prédomine nettement. Les émissions diffusées sont essentiellement des JT, des reportages et des magazines. Il s'agit souvent d'émissions qui traitent des tourbières en tant que milieu naturel, à hauteur de 90% dans le sous-corpus. Les autres valeurs des tourbières sont vraisemblablement moins souvent évoquées, mais cette supposition mérite d'être explorée puisque d'après le sous-corpus le sujet « usage » est le plus courant.

#### 4.3.5 *Les milieux alluviaux*

L'adaptation de la requête aux contraintes imposées par l'outil de recherche a conduit à exclure les mares de l'analyse, qui ne porte donc que sur les milieux alluviaux. Ces derniers font l'objet d'un nombre restreint d'émissions de genre informatifs, à commencer par des documentaires, diffusés par la TV régionale pour plus de la moitié d'entre eux. Une seule émission du sous-corpus relève de cette requête, ce qui ne permet donc pas d'apporter d'informations supplémentaires.

#### 4.3.6 *Les lagunes méditerranéennes*

Seules 14 émissions ont été collectées par la requête « lagunes » [E]. Ce résultat est surprenant dans la mesure où, à la manière des marais et des estuaires, il s'agit de milieux de grande envergure, aux valeurs paysagères, culturelles, touristiques et économiques très importantes sur le littoral méditerranéen. De nombreux usages dépendant de ces milieux, il est difficile de croire qu'ils ne sont pas évoqués à la télévision et à la radio.

Les quelques émissions relevées proviennent de JT de la TV Régionale ou de la radio. Il est vraisemblable que les termes utilisés pour réaliser la recherche ne correspondent pas à ceux utilisés localement par les médias. Le terme de lagune relève principalement d'une approche gestionnaire, supposition confirmée par le contenu des émissions collectées, qui traitent toutes des lagunes en tant que milieu naturel, souvent en lien avec l'interview d'un gestionnaire. La requête inclut d'autres termes tels que « étang côtier », mais pas le terme étang seul. Or, il est très probable qu'à la manière du Marais poitevin, les lagunes méditerranéennes soient évoquées par leur nom propre à la télévision ou la radio. À titre d'exemple, la recherche du terme « étang de Berre » renvoie 1413 émissions de l'Inathèque.

Une solution serait donc d'utiliser une requête constituée des noms de la trentaine de grandes lagunes méditerranéennes.

#### 4.3.7 *Les zones humides et les milieux humides*

L'utilisation de l'expression « milieux humides » est quasiment anecdotique, avec seulement 81 émissions sur la période. Il s'agit globalement d'émissions en lien avec le sujet, bien que l'expression soit parfois utilisée à l'égard de l'humidité dans le bâti. Il s'agit surtout de magazines, de reportages et de journaux télévisés. C'est la requête pour laquelle la radio joue le rôle le plus important avec un tiers des émissions.

L'expression « zones humides » est beaucoup plus employée. Du fait de la spécificité de l'expression à l'égard du sujet, la quasi-totalité des émissions collectées par cette requête traitent effectivement des zones humides en tant que milieux naturels. C'est la requête pour laquelle la part de JT prédomine le plus sur les autres genres d'émissions. La TV Satellite & TNT est très faible. La radio est le deuxième média après la TV Régionale.

Les deux expressions sont surtout traitées sous l'angle de l'information. Étonnamment, la part de documentaires est très faible. D'après le sous-corpus, près de 50% des intervenants sont des experts d'après le sous-corpus. Par comparaison aux marais et aux estuaires, elles véhiculent rarement d'autres valeurs que celles de milieux naturels, bien que quelques émissions du sous-corpus traitent les zones humides en tant que lieu ou territoire, et se focalisent sur les usages ou la valeur patrimoniale.

### 4.4 Pistes pour améliorer les pratiques de communication, éducation, sensibilisation et participation sur les milieux humides

#### 4.4.1 *S'appuyer sur le lien entre milieux humides et « territoire »*

La majorité des apparitions des milieux humides à la télévision et à la radio se fait en lien avec leur valeur patrimoniale, ou en tant que précision de lieu (ex : « dans le Marais poitevin »). Bien que ces observations demanderaient à être approfondies par une étude qualitative du corpus, elles indiquent que l'association des milieux humides à l'identité d'un territoire est un aspect clé de leur couverture médiatique, et donc vraisemblablement des relations qu'entretient l'opinion publique avec les milieux humides.

En conséquence, le lien entre les milieux humides et la notion de territoire semble constituer un levier pertinent sur lequel s'appuyer pour les actions de type CESP. Ce lien apparaît clairement dans le corpus pour les grands milieux humides tels que le Marais poitevin ou la Camargue. Il est certainement plus ténu pour les milieux humides modestes en taille ou discrets dans le paysage.

À ce sujet, l'un des enjeux en termes de pratiques de CESP serait possiblement d'explicitier le rôle que jouent les milieux humides dans l'identité des territoires, pour favoriser la prise de conscience de ce rôle par l'opinion publique.

#### 4.4.2 *Tenir compte des spécificités des différents types de médias*

S'il est évident que les différents médias ne ciblent et ne touchent pas le même public, l'étude a confirmé qu'ils traitent la thématique de manière spécifique. La télévision nationale réagit

essentiellement aux actualités fortes : une communication d'ambition nationale peut donc profiter de ces occasions pour atteindre ce vecteur.

En toute logique, la télévision régionale s'intéresse aux actualités locales, et apparaît plus sensible aux événements non exceptionnels (c'est par exemple le média qui réagit le plus à la JMZH). C'est donc le média qui véhicule le plus la valeur « patrimoniale » des milieux humides auprès des téléspectateurs.

En ce qui concerne la radio, elle apparaît comme le média le plus sensible aux aspects écologiques de la thématique « milieux humides », puisqu'une émission sur deux les traite sous cet angle dans le sous-corpus.

Pour finir, la télévision satellite et TNT diffuse beaucoup d'émissions tournées vers les usages récréatifs des milieux humides (chasse, pêche, sport, tourisme, etc.).

#### *4.4.3 Réflexions sémantiques*

Enfin, l'étude apporte des éléments de perspectives sur le plan sémantique. Le vocable « milieux humides » est très utilisé par les gestionnaires en ce qu'il permet de faire la synthèse des zones humides au sens de la loi sur l'eau de 1992 et des autres milieux qui ne répondent pas à cette définition (marais notamment), mais il très peu utilisé dans les médias. Son intérêt pour les gestionnaires est indéniable, mais sa lisibilité par les publics cibles des actions de CESP peut être questionnée.

Au contraire, « zones humides » bénéficie d'une plus grande antériorité et d'une utilisation beaucoup plus fréquente. La part importante de journaux télévisés régionaux ainsi que le survol des titres des émissions de la requête correspondant permettent de supposer que l'utilisation de ce terme est généralement en lien avec son sens règlementaire (loi sur l'eau, urbanisme, inventaires, impact de projets), et au cours de la JMZH.

Les autres termes se rapportant aux types de milieux sont ceux qui demeurent les plus utilisés, probablement parce qu'ils sont utilisés pour désigner précisément des localisations ou des territoires précis, identifiables par le téléspectateur. Ce sont les termes à privilégier pour insister sur la dimension patrimoniale des milieux humides. Cette observation confirme la pertinence d'appuyer la stratégie de CESP sur des pôles-relais thématiques.

## 5. CONCLUSION

L'étude a permis une caractérisation du traitement médiatique de la thématique « milieux humides » à la télévision et à la radio de 1947 à 2020. Un corpus de près de 45 000 émissions a été constitué, lesquelles traitent, citent, évoquent ou montrent un ou des milieux humides. Une caractérisation quantitative de ce corpus a été effectuée. Un sous-corpus de 444 émissions a également fait l'objet d'une analyse plus poussée de leurs métadonnées.

Ces analyses montrent que la couverture médiatique a crû fortement de 1947 à 2020, pour atteindre environ 2500 émissions par an sur les 5 dernières années. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation progressive du nombre d'émissions de télévision et de radio sur la période. L'étude met toutefois en évidence l'effet des actualités fortes sur la couverture médiatique, soit qu'elles l'accroissent lorsqu'elles sont liées aux milieux humides (ex : mort de Rémi Fraisse en 2014 en lien avec la zone humide du Tescou), soit qu'elles l'éclipsent lorsqu'elles n'y sont pas liées (ex : Covid-19 en 2020).

Les résultats de l'étude indiquent que la majorité des occurrences de milieux humides à la télévision et à la radio concernent les marais et les estuaires. D'après l'étude du sous-corpus, mais également le survol des titres des émissions collectées, une partie minoritaire des émissions traitent du milieu en tant qu'écosystème (estimée à 20% du sous-corpus). Corollaire de cette observation, la majorité des apparitions des milieux humides à la télévision et à la radio se fait en lien avec leur valeur patrimoniale, ou en tant que précision de lieu (ex : « dans le Marais poitevin »). Ces observations demanderaient à être approfondies par une étude qualitative du corpus. Elles indiquent que l'association des milieux humides à l'identité d'un territoire est un aspect clé de leur couverture médiatique, et donc vraisemblablement des relations qu'entretient l'opinion publique avec les milieux humides.

Plusieurs résultats de cette étude peuvent contribuer à l'amélioration des pratiques de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation (CESP) aux milieux humides. Il s'agit notamment de la place que semblent occuper les milieux humides dans l'identité des territoires, du traitement différencié de la thématique « milieux humides » selon le type de média, et enfin d'apports sur le plan sémantique, en lien avec l'usage fait des différents termes existant par la télévision et la radio.

Le travail réalisé appelle à une poursuite des analyses sur trois points au moins. Tout d'abord, un complément de recherche et d'analyses sur les requêtes incomplètes permettrait de compléter le corpus. Cela concerne essentiellement les requêtes « milieux alluviaux » [C] pour le terme « mare » et « lagunes » [E] pour les noms propres des grandes lagunes méditerranéennes. Ce complément serait d'autant plus intéressant que les mares constituent des milieux humides de petite envergure très localisés dans le paysage, mais jouant tout de même un rôle dans l'identité de certains territoires, alors qu'au contraire les lagunes sont de grands écosystèmes clairement identifiés et nommés.

Par ailleurs, un approfondissement de l'analyse qualitative des émissions permettrait d'affiner les observations réalisées. Ce travail ne pouvant s'effectuer sur l'ensemble du corpus, il devra être mis en œuvre sur un échantillon réduit (requête et/ou période).

Enfin, ce rapport se focalise sur la télévision et la radio. Ces deux familles de médias jouent un rôle majeur sur l'opinion publique, mais il en est de même de la presse écrite. La compréhension du traitement médiatique des milieux humides ne peut faire l'économie de la caractérisation de la couverture par la presse écrite également.

## 6. ANNEXE

Tableau 5 - Libellés et définition des valeurs possibles des 5 critères étudiés

- Valeur attribuée au milieu humide

Lieu	Le milieu humide est évoqué comme un élément de précision du lieu d'une action, de la séquence ou de l'émission.
Territoire	Le milieu humide est évoqué en tant que territoire socio-culturel et naturel, support d'activités et usages multiples.
Écosystème	Le milieu humide est évoqué en tant que milieu naturel, indépendamment des activités socio-culturelles qui s'y déroulent.
Indéterminé	Métadonnées insuffisantes.
Hors propos	La collecte de l'émission est accidentelle, et fait suite à une autre utilisation du terme.  Ex <sup>19</sup> : François se rend à la maison des Marais où il est rejoint par Caroline

- Emplacement dans l'émission

Émission	Le sujet est traité tout au long de l'émission.
Séquence	Le sujet est traité au cours d'une séquence de l'émission.
Indéterminé	Métadonnées insuffisantes.

- Couverture géographique

Métropole	L'émission concerne la France métropolitaine.
Outre-mer	L'émission concerne la France d'outre-mer.
Étranger	L'émission concerne d'autre(s) pays que la France.
Indéterminé	Métadonnées insuffisantes.

- Le sujet traité

Action favorable	Action réalisée ou projetée dans le but d'améliorer la situation d'un milieu humide.
Bénéfices économiques	socio- Le ou les bénéfices socio-économiques apportés par le milieu humide.
Biodiversité	La biodiversité propre au milieu humide.

<sup>19</sup> [http://inatheque.ina.fr/doc/TV-RADIO/DA\\_CPA93008754/les-grandes-marees-7eme-episode](http://inatheque.ina.fr/doc/TV-RADIO/DA_CPA93008754/les-grandes-marees-7eme-episode)

Évènement de sensibilisation	Évènement de sensibilisation réalisé ou projeté.
Nuisances des milieux humides	Nuisances présentées comme en lien avec milieux humides (moustiques, maladies, etc.).
Patrimoine	Valeurs patrimoniales du milieu humide.
Prise de défense	Présentation d'une prise de défense d'un milieu humide, réalisée ou projetée, en réaction à un projet.
Raréfaction et menaces	Raréfaction des milieux humides et menaces qui pèsent sur eux.
Usage du milieu	Présentation d'un usage du milieu.
Indéterminé	Métadonnées insuffisantes.
Hors propos	Le milieu humide n'est pas le sujet de l'émission ou de la séquence.  Ex <sup>20</sup> : [...] dans 92 épisodes dont un dans le Marais poitevin [...].
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenants</li> </ul>	
Agent public	Agent de la fonction publique d'État ou territoriale.
Expert	Intervenant présenté en tant que sachant (historien, ornithologue, universitaire, etc.).
Élu	Élu, quel que soit le niveau d'élection.
Habitant	Personne habitant dans ou à proximité directe du milieu humide.
Militant	Intervenant présenté par opposition à un projet.
Usager	Intervenant présenté à travers l'activité qu'il pratique dans le milieu humide.
Autre	Intervenant ne correspondant pas aux autres catégories.
Indéterminé	Métadonnées insuffisantes.
Hors propos	Émission ou séquence sans intervenant.

<sup>20</sup> [http://inatheque.ina.fr/doc/TV-RADIO/RE\\_PO00001269326/jt-soir-poitiers-n-11-381](http://inatheque.ina.fr/doc/TV-RADIO/RE_PO00001269326/jt-soir-poitiers-n-11-381)

Les données ayant servi à réaliser cette étude et les tableaux sources des graphiques sont disponibles sur demande auprès de l'OiEau : [m.fouillet@oieau.fr](mailto:m.fouillet@oieau.fr)



15 rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tel. (33) 5 55 11 47 80  
[www.oieau.org](http://www.oieau.org)

Avec le soutien financier de l'OFB

